

MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 11 avril 2023

PREAVIS N° 7/2023

Rapport de gestion et comptes 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal d'Ormont-Dessous du 10 décembre 2013 (art. 92),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2022.

Ce rapport de gestion suit, pour une lecture parallèle, les chapitres du plan comptable communal.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE 1

AUTORITÉS 10

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 5 séances, les 23 mars, 5 mai, 23 juin, 27 septembre et 15 décembre, présidées par M. Marc Chablaix.

Mme Deborah Borloz et M. Philippe Mottier ont fonctionné respectivement en qualité de secrétaire et d'huissier.

Composition du Conseil communal au 31 décembre 2022

Borloz Philippe	Krebs Laurence	Oguey Anne-Lise
Braüning Johannes	Lugrin Armand	Oguey Louis-Philippe
Carrard Jean-Pierre	Marrone Jennifer	Perreten Silvan
Chablaix Danielle	Mermod Paul-François	Perrod Cyrille
Chablaix Marc	Meyer Anne-Lise	Perrod Vincent
Chablaix Stéphanie	Meyer Sophie	Piguet Stéphane
Chappuis Christian	Mottier Benjamin	Rosat Julien
Cheseaux Lionel	Mottier Christian	Vaucher Anthony
Fischer Loïc	Mottier Elisabeth	Venker Géraldine
Fonjallaz Claudine	Mottier Sandra	Vittoni Jean-Pierre
Francfort Pascal	Nellen Laure	Watts Christopher
Irondelle Aurisia	Noirjean Denis	

Au 31 décembre le Conseil communal est représenté par 13 femmes et 22 hommes.

PRÉAVIS TRAITÉS

1/2022	Réponse à la motion de M. Yvan Cheseaux « Transformer les jetons de présence des conseillers communaux en bons d'achat dans les commerces locaux ».
2/2022	Adoption du plan d'affectation « Baignade naturelle, Les Mosses » et son règlement.
3/2022	Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du chemin des Terreaux, Les Mosses.
4/2022	Approbation des dépenses imprévisibles et exceptionnelles 2021.

5/2022	Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du chemin de Cergnat à Cergnat.
6/2022	Demande de crédit pour financer divers travaux à la route des Voëttes 40 suite aux intempéries.

- 7/2022 Demande de crédit pour financer un concept d'archivage.
- 8/2022 Rapport de gestion et comptes 2021.
- 9/2022 Demande de crédit pour des travaux de sécurisation et de réaménagement de la cour du collège d'Aigremont.
- 10/2022 Règlement communal sur les taxes de séjour et de résidences secondaires.
- 11/2022 Arrêté d'imposition 2023 et 2024.
- 12/2022 Achat de la parcelle RF 1665 sise au lieu-dit « Aux Creux », Les Mosses.
- 13/2022 Fixation des indemnités des membres de la Municipalité et du Conseil communal.
- 14/2022 Révision du règlement du personnel communal.
- 15/2022 Budget 2023.

La Municipalité a régulièrement communiqué lors des séances du Conseil communal. En 2022, on relève notamment des informations concernant :

- Les nouveaux plans d'affectation communaux.
- L'ancien pont des Planches.
- La commission économie de Chablais Région.
- La crise énergétique.
- Le suivi des préavis.

Au 31 décembre aucune motion n'était en suspens.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le bureau électoral, en collaboration avec le greffe municipal, s'est occupé des votations et des élections suivantes :

Votation fédérale du 13 février

Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès ».

Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac) ».

Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les

droits de timbre (LT).

Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias.

Elections cantonales du 20 mars

Premier tour de l'élection du Conseil d'Etat et élection du Grand Conseil.

Elections cantonales du 10 avril

Second tour de l'élection du Conseil d'Etat.

Votation fédérale du 15 mai

Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographique (Loi sur le cinéma, LCin).

Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (Loi sur la transplantation).

Arrêté fédéral du 1^{er} octobre 2021 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'Union européenne concernant la reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) n° 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen).

Votation fédérale du 25 septembre

Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif Suisse (initiative sur l'élevage intensif) ».

Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA.

Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants (LA VS) (AVS21).

Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'impôt anticipé (LIA) (Renforcement du marché des capitaux de tiers).

Votation cantonale du 25 septembre

Révision partielle de la Constitution liée à la création du Conseil de la magistrature.

EASYVOTE

Depuis le scrutin du 7 novembre 2016 la Municipalité distribue la brochure Easyvote. Cette brochure, destinée à expliquer en langage courant les enjeux des objets soumis à votation, est éditée sous la responsabilité de la fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ). Elle est remise aux citoyens âgés de 18 à 25 ans.



VOTATIONS ET ÉLECTIONS, TAUX DE PARTICIPATION COMMUNALE

	Participation totale	18 - 25 ans	26 - 50 ans	51 ans et plus
Elections cantonales du 20 mars	35.18 %	26.31 %	21.90 %	42.91 %
Votations cantonale et fédérale du 25 septembre	60.77 %	46.03 %	49.20 %	68.93 %

Les taux de participation mentionnés ci-dessus reflètent le nombre d'électeurs ayant pris part au vote.

MUNICIPALITÉ



Organisation de la Municipalité.

Mme Gretel Ginier, Syndique Administration générale

Remplaçant : M. Marcel Borloz Finances
Economie

Service technique

Service techniqu

M. Marcel Borloz, Municipal Travaux
Remplaçant: M. Pierre-Alain Borloz Eaux

Epuration

Gestion des déchets

M. Pierre-Alain Borloz, Municipal

Remplaçant : M. Rémy Fischer

Domaines Bâtiments

Sécurité publique

Mme Raphaële Brugger, Municipale

Remplaçante : Mme Gretel Ginier

Instruction publique

Tourisme

Affaires sociales, culturelles et de loisirs

M. Rémy Fischer, Municipal

Remplaçante : Mme Raphaële Brugger

Forêts

Cours d'eau

Sport Energie

GÉNÉRALITÉS

Le rapport de gestion permet de faire un arrêt sur image et de présenter les activités de l'année.

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a tenu 41 séances hebdomadaires, au cours desquelles elle a traité de nombreux dossiers provenant de tous les dicastères et a répondu à des sollicitations de tout ordre. Les 1'674 objets traités sont consignés dans 346 pages de procès-verbaux.

Certains dossiers ont pris une place importante dans les débats de la Municipalité. On citera notamment:

- Le glissement des Fontanelles.
- Les nouveaux plans d'affectation communaux.
- Le projet de baignade naturelle aux Mosses.
- Le règlement du personnel communal.
- Le règlement sur la taxe de séjour et sur la taxe sur les résidences secondaires.
- La crise énergétique.

Les principales tâches des membres de l'autorité exécutive sont les suivantes :

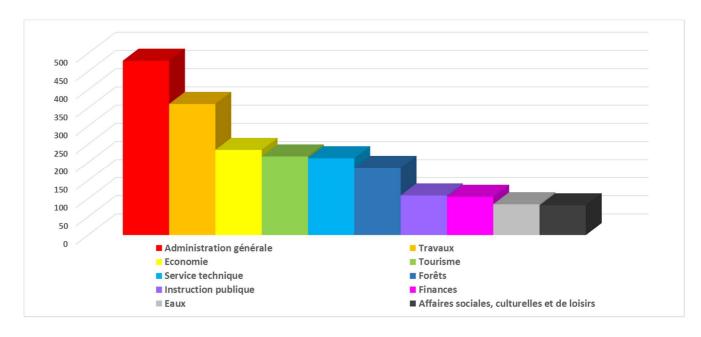
- Etudier les dossiers élaborés ou contrôlés par les services communaux destinés à être présentés lors des séances de la Municipalité ou du Conseil communal.
- Participer à des séances concernant divers sujets, notamment avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités/conseils intercommunaux, les services cantonaux, les citoyens, les urbanistes, etc.
- Conduire la réalisation de projets.
- Contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

Dans la rubrique « réalisation de projets », celui du développement d'infrastructures touristiques sur le plateau des Mosses se poursuit.

La commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, associations intercommunales, fondations, etc. dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétence. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales ou par les départements cantonaux.

Le nombre total d'heures effectuées par les membres de la Municipalité a augmenté de manière significative (+ 600 heures) entre autres pour les raisons suivantes :

- Présidences de la CITAV, de la commission « économie » de Chablais Région et du GFLO.
- Projet de baignade naturelle aux Mosses.
- Réflexion en lien avec le règlement de la taxe de séjour.
- Séances avec les acteurs concernés par les nouveaux plans d'affectation.
- Reprise des réseaux d'eau de La Forclaz et du Sépey.
- Augmentation des dossiers de la police des constructions.



Les heures sont rémunérées par le biais des vacations, à l'exception des 1'716 heures représentant la totalité des indemnités fixes allouées aux membres de la Municipalité en 2022.

11 ADMINISTRATION

CRISE ÉNERGÉTIQUE

Face aux potentielles difficultés d'approvisionnement d'électricité, la commune, à l'instar de toutes les communes vaudoises, a établi un plan de continuité afin de garantir la pérennité

des prestations essentielles à fournir à la population en cas de contingentement ou de délestage.

La Municipalité a pris un certain nombre de décisions, notamment de réaliser rapidement des économies d'énergie au niveau des bâtiments et des éclairages publics, à l'image des recommandations et mesures implémentées fin septembre par le Conseil d'Etat.

Un document « Crise énergétique - Votre commune s'engage » a été distribué à tous les ménages.

Dans le cadre de la préparation à une éventuelle pénurie énergétique, les communes ont plusieurs responsabilités clefs dont en particulier la planification des points de rencontre d'urgence (PRU). La Municipalité a décidé d'installer le PRU communal à la maison de commune au Sépey, salle du Conseil communal.

Un PRU, dans sa globalité, est un premier « refuge » pour la population - ACCUEIL - et un endroit qui permet un échange d'information entre les autorités population - INFORMATION -. Il garantit à la population l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus - COMMUNICATION -. Il est aussi un point de distribution en cas de « besoins de première nécessité » - ASSISTANCE -.

Les prestations offertes sur un PRU sont évolutives et dépendent de l'événement qui a déclenché son activation.

Des missions cruciales essentielles relevant de la responsabilité des communes en cas de rupture de l'approvisionnement électrique, on mentionnera maintien de l'approvisionnement en eau potable ainsi que l'évacuation des eaux usées.

RELATIONS EXTÉRIEURES

RENCONTRES INTERMUNICIPALES

Ces rencontres permettent de développer les liens avec les communes voisines.

En 2022, les Municipalités de Leysin, d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous ont siégé à deux reprises, les 1er juin à Ormont-Dessous et 2 novembre à Ormont-Dessus. Lors de ces séances plusieurs thèmes ont été abordés, entre autres le SDIS Alpin, la problématique du manque de place au sein des classes d'école de l'AISOL, la réception des jeunes citoyen-ne-s et la crise énergétique.

Le 21 septembre, les Municipalités des communes du Pays-d'Enhaut, de Leysin et d'Ormont-Dessous se sont rencontrées à Château-d'Oex.

RÉUNIONS DES SYNDICS DU DISTRICT D'AIGLE

Sous la présidence de Madame la préfète, les syndics des 15 communes du district d'Aigle se réunissent en général 4 fois par an pour aborder diverses thématiques. Ces réunions permettent aux syndics de s'informer, d'échanger leurs points de vue, de se concerter sur des solutions à apporter et de dégager ainsi des éléments d'appréciation permettant d'harmoniser les décisions des Municipalités.

Les syndics ont pris congé de Madame la préfète Patricia Dominique Lachat après 7 années de collaboration lors de la dernière séance de l'année, le 30 novembre. Mme Lachat a décidé de quitter cette fonction au 28 février 2023.

VISITE ANNUELLE PRÉFECTORALE

La traditionnelle visite annuelle de la commune par Madame la préfète a eu lieu le 28 novembre. La tenue des différents registres et procès-verbaux des bureaux de l'administration communale et des archives n'a donné lieu à aucune remarque particulière de la part de la représentante du Conseil d'Etat, laquelle s'est déclarée satisfaite de la gestion administrative de notre commune.

Union des communes vaudoises (UCV)

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Pour lui permettre de jouer ce rôle de relais et de courroie de transmission entre l'Etat et les communes et aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, elle se doit surtout d'agir en amont des problèmes, d'anticiper en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets.

L'UCV c'est 278 communes membres sur les 300 ; un comité de 13 membres ; un conseil de 50 membres (5 par district) ; un groupe des villes ; un groupe des bourgs et villages ; une assemblée générale qui a lieu au moins une fois par année lors de la journée des communes vaudoises ; un secrétariat général ; un budget de 1,5 million de francs et un centre de formation avec une vingtaine de cours à choix.

La commune d'Ormont-Dessous est représentée par Mme la Syndique au conseil des 50 qui s'est réuni 4 fois en 2022.

La commune fait quelquefois appel à l'UCV, notamment pour des conseils juridiques.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES

RÉCEPTION DES JEUNES CITOYENS

La réception des jeunes citoyens a dû être annulée par manque de participants.

SORTIE ET **N**OËL DES AÎNÉS

Organisée pour la première fois en 2019, la sortie des aînés a enfin pu être renouvelée en 2022. Quelque 70 personnes y ont participé. La Municipalité a été très touchée par les nombreux messages de remerciements qui lui ont été adressés.

Le Noël des aînés a, quant à lui, réuni une huitantaine de personnes à l'Espace nordique aux Mosses. Les autorités profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement les organisatrices et les bénévoles pour la réussite de cette journée.

NONAGÉNAIRES

La Municipalité a eu le grand plaisir de fêter les 90 ans de Mme Noëlie Ginier, née le 9 février, et Mme Jacqueline Oguey, née le 18 avril.

CHABLAIS RÉGION

L'association Chablais Région est une association qui réunit les 28 communes du Chablais vaudois et valaisan. Elle a pour but de définir une stratégie de développement harmonieuse et d'encourager des projets d'intérêt régional. Elle s'implique sur les problématiques de gestion du territoire, d'économie et de gouvernance. Afin d'encourager l'attractivité de la région, elle soutient les entreprises et la réalisation de projets d'intérêt régional.

La commune d'Ormont-Dessous, par sa Syndique Mme Gretel Ginier, préside la commission « économie ». Parmi ses domaines d'actions, il est à relever principalement le suivi de la stratégie régionale de Chablais Région en matière économique et le portage de projets, le renforcement des échanges entre les différents acteurs du tissu économique chablaisien et de la promotion économique sur l'ensemble du territoire.

INFORMATION/COMMUNICATION AU PUBLIC

SUPPORTS D'INFORMATION

Les supports d'information au public sont principalement la presse écrite (la feuille des avis officiels, le journal communal Le Cotterg, le journal Riviera Chablais et le quotidien 24 Heures), le site internet communal ainsi que le pilier public.

Radio Chablais relaie également beaucoup d'informations et communique sur les différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

INFORMATIONS PAR SMS

Le service de communication à la population par SMS permet de transmettre les avis officiels (fermeture de route, danger d'avalanche, coupure ou manque d'eau, etc.) à toute personne préalablement inscrite. Pour s'abonner, il suffit d'envoyer un SMS avec le mot clé START ODESSOUS au numéro 723. Pour se désabonner le mot clé STOP ODESSOUS doit être envoyé au même numéro.

En 2022 ce service a été utilisé à 5 reprises. Près de 800 personnes y sont abonnées.

NATURALISATION

Une famille domiciliée aux Mosses a acquis la bourgeoisie d'Ormont-Dessous en 2022. Durant l'année, la Municipalité a auditionné 3 personnes qui ont fait une demande de naturalisation suisse dans le canton de Vaud et dont la procédure devrait aboutir en 2023. Deux autres dossiers ont été déposés. En outre, un préavis négatif a été rendu.

RESSOURCES HUMAINES

Greffe municipal	Mme Isabelle Mermod Gross	•	90%
	Mme Deborah Borloz	Secrétaire municipale adjointe	
	Mme Micheline Nauer	Secrétaire	50%
Service technique	M. Diogo Dos Santos	Technicien communal	20%
Bourse communale	Mme Vanessa Noirjean	Boursière	70%
Contrôle des habitants	Mme Vanessa Berruex	Préposée	60%
Service des travaux	M. Alain Sittinger	Chef d'équipe voirie	100%
et des eaux	M. Pascal Nellen	Surveillant step/réseau eau	100%
	M. Félix Chabloz	Responsable déchetterie	100%
	M. Etienne Borloz	Employé voirie	100%
	M. Alexis Marrone	Employé voirie, réseau d'eau	
		et épuration	100%
	M. Nicolas Pasche	Employé voirie	100%
	M. Andries Venker	Employé voirie	100%
Conciergerie du			
collège du Sépey	M. Carmelo Mastroieni	Concierge	100%
Conciergerie des divers			
bâtiments communaux	M. Charles-Albert Raymond	Concierge	100%
Sécurité publique	M. Malik Belkacem	Assistant de sécurité publique	20%

L'effectif du personnel communal soumis au statut au 31 décembre est de 14 collaboratrices et collaborateurs. Le technicien communal et l'assistant de sécurité publique ne sont pas soumis à ce statut.

Mme Vanessa Berruex, préposée au contrôle des habitants, exécute un certain nombre de tâches pour le greffe municipal et la bourse communale (environ 20%). Son taux d'activité a passé de 50% à 60% au 1^{er} janvier 2022.

M. Nicolas Tille a complété l'équipe de la voirie pendant la saison estivale.

M. Jean-Pierre Ginier, quant à lui, reste fidèle à la fonction de garde municipal.

L'année 2022 a été marquée par l'engagement, le 1^{er} novembre, de M. Alexis Marrone en qualité d'employé non qualifié des services de la voirie, des eaux et de l'épuration.

En outre, 2 jeunes étudiants ont été engagés, respectivement 3 et 2 semaines pendant les vacances scolaires d'été pour aider l'équipe de la voirie.

Enfin, M. Tomas Macedo a effectué quelque 300 heures entre mars et juin 2022 pour le traitement des archives découvertes dans le bâtiment dit « du congélateur » (cf. préavis 7/2022).

Les employés communaux suivent régulièrement des formations continues dans les secteurs d'activités qui les occupent.

GREFFE MUNICIPAL

En plus du travail courant de la Municipalité, qui comprend notamment la rédaction de procès-verbaux, préavis, règlements ainsi que de la correspondance courante, le greffe municipal est en charge de diverses missions dont on relève ici les principales :

- relations avec le Conseil communal, la préfecture et les divers services de l'Etat;
- relations intercommunales;
- politique d'information et de communication;
- gestion administrative du personnel communal;
- renseignements divers à la population;
- location des salles et bâtiments communaux ;
- établissement du rapport de gestion;
- traitement des dossiers de naturalisation;
- gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec le mandataire ;
- établissement de la statistique des logements vacants ;
- collaboration à l'organisation des votations et des élections ;
- suivi administratif des décisions du Conseil communal;
- classement et tenue des archives communales.

Le greffe municipal se charge également de toute la partie administrative du service technique communal ainsi que de celle liée à la sécurité publique.

Le nombre de dossiers à traiter est en constante augmentation. En 2022, celui de la crise énergétique est venu s'y ajouter.

15 AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS

ECOLES DE MUSIQUE

La commune d'Ormont-Dessous subventionne l'Ecole de musique Leysin - Les Ormonts par le versement de sa participation à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), qui a pour mission la mise en œuvre de la loi sur les écoles de musique dont l'entrée en vigueur du volet financier est intervenue au 1^{er} août 2012. La participation des communes vaudoises se monte à CHF 9.50/habitant pour l'année 2022.

Un subside de CHF 250.00 par élève est versé à l'école de musique de la fanfare Echo du Chamossaire à La Forclaz. A l'instar de 2021, 5 élèves ont suivi les cours en 2022.

16 TOURISME

SENTIERS PÉDESTRES

L'entretien des sentiers pédestres est assuré par les sociétés de développement. La commune vient en aide ponctuellement pour certains travaux. En 2022, la commune a contribué à l'assainissement du haut du chemin du Planchamp.

COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT TOURISTIQUE DES ALPES VAUDOISES (CITAV)

La CITAV, sous une gouvernance unique, présidée depuis le 20 mai 2021 par Mme Gretel Ginier, Syndique de la commune d'Ormont-Dessous, réunit les communes d'Aigle, de Gryon, de Leysin, d'Ollon, d'Ormont-Dessous, d'Ormont-Dessus, de Rossinière, de Rougemont et de Château-d'Oex, les trois structures touristiques dont l'Association touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses, ainsi que les 2 organismes de développement économique, Pays-d'Enhaut Région et Chablais Région.

La CITAV poursuit 4 buts principaux : représenter les intérêts de la région en matière de tourisme, développer l'offre touristique, assurer, en Suisse et à l'étranger, la promotion touristique de la région et assurer, par l'intermédiaire de ses organes, une information régulière auprès de l'ensemble des partenaires concernés par le tourisme régional.

Mme la Syndique Gretel Ginier, de par sa fonction de Présidente, a consacré quelque 180 heures à la CITAV en 2022.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL TOURISTIQUE DES ALPES VAUDOISES (PDRT-AV)

Porté par 15 communes, le Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises transcrit la vision du développement touristique dans une démarche d'aménagement du territoire. Tenant compte des besoins à 15 ans, ce document décrit comment les communes entendent traiter les importants enjeux auxquels elles font face en la matière.

Ce document a été approuvé par le Conseil d'Etat en janvier 2022.

ALPESVAUDOISES.CH

« Alpes Vaudoises, société coopérative » regroupe, de manière collaborative, principalement des sociétés de remontées mécaniques, des associations touristiques et des sociétés de transports publics. Elle vise, afin d'augmenter la fréquentation touristique des stations vaudoises, la mise en œuvre d'une approche touristique digitale, dont les valeurs principales sont l'orientation client, l'expérience et la collaboration avec un intérêt économique.

La société coopérative a pour buts principaux, par une action commune de ses membres, de :

- favoriser la promotion et la vente en ligne de produits touristiques ;
- confectionner des produits touristiques seuls ou en offre combinée, en proposant à la vente des prestations groupées telles que par exemple une nuitée et un transport, une entrée et un transport;
- collaborer de manière concertée dans les domaines promotionnels, administratifs et techniques. Pour l'exécution de ses buts, la société coopérative collabore avec les autorités compétentes et avec toutes les institutions soutenant ses objectifs.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE - LEYSIN - COL DES MOSSES (ATALC)

La Municipalité a participé aux réunions du comité directeur et du conseil du tourisme.

En ce qui concerne les activités 2022 de cette association, se référer à son rapport de gestion.

SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT ET SOCIÉTÉS LOCALES

Les sociétés de développement et les sociétés locales ont reçu le soutien de la commune.

La Municipalité profite ici de remercier toutes les sociétés de la commune pour leur engagement.

MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs ou autres, doivent être annoncés à la commune qui délivre une autorisation. Dans certains cas, les services cantonaux doivent également donner leur accord.

Le portail cantonal des manifestations « Pocama » permet de réunir en un seul document toutes les demandes nécessaires à l'organisation d'un événement (permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, matériel nécessaire, etc.).

En 2022, la commune a validé 27 demandes via ce portail, 14 pour des manifestations se déroulant sur le territoire communal et 13 pour des événements de passage tels que courses pédestres et courses cyclistes.

De nombreuses festivités sont organisées dans la commune. Pour bon nombre d'entre-elles, la Municipalité met à disposition des locaux et/ou du matériel et/ou du personnel. Certains événements sont soutenus par la commune qui offre ses prestations. Pour l'année 2022, l'aide apportée correspond à un montant de l'ordre de CHF 20'148.45.

PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT

La commune fait partie du parc depuis sa création en 2010.

Le parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est l'un des 19 parcs suisses d'importance nationale. Son territoire s'étend sur 3 cantons (Fribourg, Vaud et Berne), entre Montreux, Gstaad et Bulle. Il comprend 4 régions et 17 communes pour une surface de 630 km² et 16'000 habitants (25 habitants au km²).

Le rapport des activités « 2022 Parc en bref » est remis en annexe.

LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Outre les missions réalisées en collaboration avec le parc, lorsque des foyers de néophytes sont observés chez des privés, la Municipalité prend contact personnellement avec eux et les invite à les éliminer. La commune a également intégré au règlement de police un article concernant ces plantes.

Toute information utile se trouve sur le site internet du parc www.gruyerepaysdenhaut.ch.

18 TRANSPORTS PUBLICS

LIGNES DE TRAFIC RÉGIONAL

Conformément à la loi sur la mobilité et les transports publics, la commune participe, à l'instar de toutes les communes vaudoises, au financement des lignes de trafic régional. La répartition du montant à charge des communes est effectuée par région de transport public qui correspond à un bassin de transport public régional du canton.

BUS DES NEIGES

La commune participe à hauteur de CHF 20'000.00 par année au financement de la liaison routière entre Solepraz-Parchets permettant de relier les domaines skiables de Leysin et des Mosses.

19 SERVICE INFORMATIQUE

Les données et les programmes informatiques communaux sont hébergés chez un mandataire depuis plusieurs années, à la satisfaction des utilisateurs. Il s'agit pour la commune d'une solution sure de sauvegarde des nombreuses données numériques.

La Municipalité, préoccupée par l'augmentation des cyberattaques, a pris connaissance avec intérêt du dossier « Agir contre les cyberattaques » transmis par son mandataire, le Groupe T2i, et a décidé de lui confier la gestion du matériel informatique (postes, imprimantes, composants réseau) comprenant le support à distance, la sécurité et la gestion. En outre, les utilisateurs sont sensibilisés par le biais d'une formation en ligne portant notamment sur les menaces grandissantes liées au phishing et aux emails frauduleux.

Le matériel informatique, régulièrement renouvelé, consent aux collaboratrices et aux collaborateurs de travailler de manière efficiente et permet une bonne maîtrise des coûts.

Le site internet, toujours intensément fréquenté, offre les informations de base utiles à tout un chacun.

2 **FINANCES**

BOURSE COMMUNALE

En plus de la comptabilité courante, qui comprend le paiement des factures, la saisie des écritures comptables, la facturation et les encaissements, le suivi des débiteurs et le bouclement des comptes, la bourse communale assure les missions suivantes :

- gestion de la taxe de séjour ;
- gestion du parc informatique;
- tenue de la comptabilité de l'AISOL;
- élaboration du budget annuel;
- ventes diverses (sacs poubelle et drapeaux);
- gestion du congélateur communal;
- réception au guichet et au téléphone.

GÉNÉRALITÉS

Conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), l'organe de révision externe a procédé au contrôle des comptes en date du 4 mai 2023. Cette révision a permis de confirmer que la comptabilité est correctement tenue et avec exactitude. Les comptes annuels sont conformes au RCCom.

Les comptes de l'exercice 2022 présentent un bénéfice de CHF 6'133.25 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de CHF 58'436.00.

	Co	Comptes 2022		Budget 2022		Ecarts	
Recettes	CHF	8'917'514.48	CHF	7'930'119.00	CHF	987'395.48	
Dépenses	CHF	8'911'381.23	CHF	7'988'555.00	CHF	922'826.23	
Excédents	CHF	6'133.25	CHF	- 58'436.00	CHF	64'569.25	

Ces écarts se justifient principalement par la reprise des actifs des sociétés de l'eau de La Forclaz et du Sépey, les divergences d'encaissements d'impôts ainsi que le différentiel du retour des dépenses thématiques.

21 **IMPÔTS**

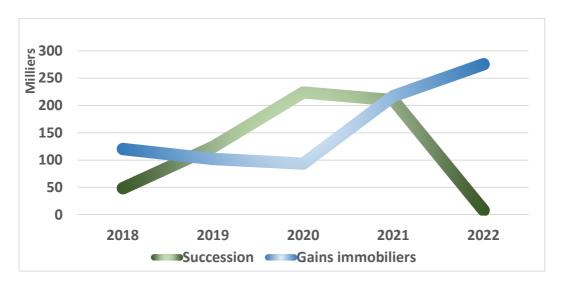
Les recettes liées aux impôts sont supérieures d'environ 6% par rapport à l'estimation budgétaire. Bien que ce poste présente systématiquement des différences notables entre le budget et les comptes, la variation est moins marquée cette année avec une différence globale nette de CHF 156'534.33.

Les fluctuations principales de recettes d'impôts sont les suivantes :

Augmentation des droits de mutation	+ CHF	101'879.85
Diminution de l'impôt sur les successions	- CHF	91'786.60
Augmentation de la part à l'impôt sur les gains immobiliers	+ CHF	175'733.95

Au niveau des charges, le canton a considéré comme momentanément irrécouvrable une somme relativement importante d'impôts impayés. Cette « perte » porte sur les années 2004 à 2022, dont 50% se compose d'impôts sur le revenu et la fortune de personnes physiques. Le total représente ainsi plus du double du montant budgété.

Bien que basées sur des moyennes des années précédentes, les estimations de nombreux postes sont difficiles pour ne pas dire impossibles à prévoir tant ils présentent des variations importantes au fil des années.



Tel qu'espéré, les recettes liées aux revenus des personnes physiques se stabilisent suite à la réduction du taux d'imposition deux ans plus tôt alors que les revenus d'impôts sur la fortune pour ce même type de contribuable sont en légère augmentation.



La valeur 2022 du point d'impôt se situe à CHF 38'362.69, identique à celui de l'année précédente à 0.18% près.

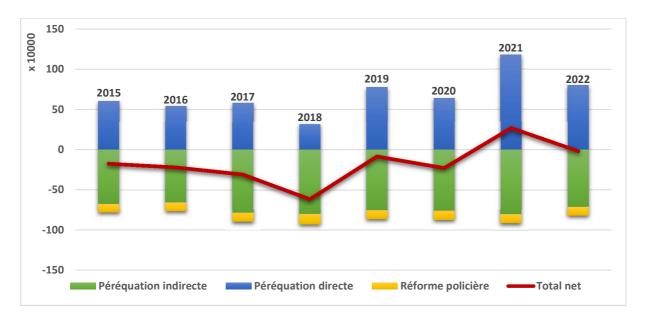
22 PÉRÉQUATION - FACTURE SOCIALE

Sur la base du décompte provisoire établi par le canton et d'estimations internes, un solde approximatif de CHF 313'716.00 en faveur de la commune devrait résulter du décompte définitif cantonal.

Le décompte provisoire 2022 est établi comme suit :

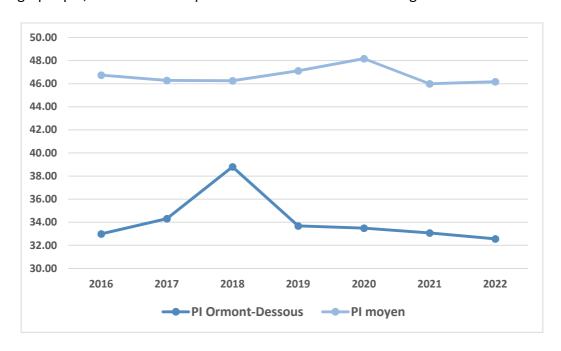
Facture sociale			CHF	706'227.00
Alimentation au fonds de péréquation	CHF	737'912.00		
Couche population	- CHF	193'330.00		
Couche solidarité	- CHF	441'844.00		
Dépenses thématiques	- CHF	903'332.00		
Péréquation directe nette Réforme policière			- CHF <u>CHF</u>	800'595.00 111'529.00
Solde net péréquation 2022			CHF	17'161.00
Acomptes facturés			- CHF	330'877.00
Solde en faveur de la commune			- CHF	313'716.00

Cette année le décompte est quasiment équilibré, ce qui signifie que les dépenses thématiques permettent de compenser en quasi-totalité la participation communale à la facture sociale et à la réforme policière.



AUTONOMIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Selon les chiffres cantonaux provisoires 2022, la moyenne du point d'impôt communal vaudois par habitant est de CHF 46.17 tandis que celui de la commune est de CHF 32.57, soit un demipoint de moins que l'an dernier. L'écart qui la sépare du point d'impôt moyen communal du canton est donc de CHF 13.60. Pour atteindre cette moyenne avec la même densité démographique, les revenus d'impôts de la commune devraient augmenter d'environ 41.77%.



AUTOFINANCEMENT

Recettes effectives CHF 8'762'355.45
Charges effectives CHF 7'030'630.57
Marge d'autofinancement CHF 1'731'724.86

Les comptes 2022 font ainsi ressortir une marge d'autofinancement de CHF 1'731'724.86. Ce montant est suffisamment confortable pour permettre à la commune de financer de nombreux investissements sans contracter d'emprunt.

DETTE

Les emprunts à long terme se montent au 31 décembre 2022 à CHF 6'680'411.17, soit une diminution de CHF 275'080.00 par rapport à l'année antérieure via les remboursements contractuels des emprunts.

La dette totale communale de CHF 8'312'335.09, déduite des actifs disponibles de CHF 6'154'089.93, porte l'endettement net par habitant à CHF 1'832.13.

23 AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Au cours de l'exercice 2022, en plus des amortissements ordinaires, trois comptes d'investissements ont été amortis de manière exceptionnelle.

Les soldes des préavis suivants ont été amortis en totalité :

- Préavis 12/2016 Révision du PGA communal.
- Préavis 4/2017 Etude de développement d'infrastructures sur le plateau des Mosses.
- Préavis 6/2020 Chalet des sœurs Vurlod, 2^{ème} étape.

Le préavis 275/2006 concernant la traversé du Sépey a, quant à lui, été amorti de manière exceptionnelle à hauteur de CHF 189'280.00 en guise d'ajustement dans le but de respecter le délai d'amortissement fixé à 30 ans pour les travaux de réfection des routes.

FONDS DE RÉSERVE

Quelques fonds de réserve ont pu être alimentés ou créés par la dissolution de plusieurs entités. Les liquidités des sociétés de l'eau du Sépey et de La Forclaz ont été intégralement attribuées au fonds de réserve d'adduction d'eau, sur lequel CHF 33'461.93 ont néanmoins dû être prélevés. Grâce au legs de l'association pour le temple de Cergnat, un fonds de réserve en faveur de cet édifice a pu être créé et un deuxième a également été constitué suite à la dissolution du syndicat d'élevage bovin d'Ormont-Dessous.

Selon le préavis 9/2022, un montant de CHF 25'076.19 a été prélevé sur le fonds de réserve d'entretien du collège d'Aigremont pour financer les travaux de la cour. Ce prélèvement est contrebalancé par l'attribution usuelle qui se monte cette année à CHF 34'105.66. Les Municipalités d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous ont par ailleurs décidé de remettre la gestion des parts respectives du fonds à chaque entité, c'est pourquoi le compte a été également réduit par le versement de la part de 58.50% à la commune voisine.

Le fonds de réserve pour l'énergie a quant à lui servi à financer la pose de panneaux solaires sur le toit du bâtiment de la déchetterie, selon le préavis 8/2021, ainsi que les travaux effectués au niveau de l'éclairage public dans le cadre des mesures d'économie d'énergie.

Les travaux effectués dans l'abri PC du Sépey ont également été compensés par un prélèvement au fonds de réserve de la défense civile sur accord du canton.

CONCLUSION

Cette année encore la commune a réussi à s'autofinancer en totalité et n'a pas eu besoin de recourir à des emprunts. Au 31 décembre 2022, seuls 32.31% des dettes à long terme ne sont pas couvertes par les actifs disponibles, soit 9.55% de moins que l'année précédente. La Municipalité se réjouit de voir la situation financière aller en s'améliorant.

3 DOMAINES ET BÂTIMENTS

31 TERRAINS

La Municipalité a signé, le 6 septembre 2022, un acte de constitution de servitudes foncières en sa qualité de propriétaire de la parcelle RF 1611 pour un passage souterrain de câbles électriques et de canalisation d'eau potable.

La commune est devenue propriétaire d'une surface de terrain à détacher de la parcelle RF 3757 au lieu-dit « Es Preises », Les Mosses. Pour rappel, le Conseil communal, lors de sa séance du 14 décembre 2016, a décidé d'autoriser la Municipalité à acquérir cette surface de terrain. Cet achat, conditionné à l'entrée en vigueur du plan d'affectation « baignade naturelle », s'est concrétisé le 17 octobre 2022.

Suite à la reprise du réseau d'eau de La Forclaz, la société a cédé à la commune la parcelle RF 2351, En Perretorins, où se situe le réservoir. Le transfert de propriété a été signé le 21 décembre 2022.

Enfin, suite à l'adoption du préavis 12/2022 « Achat de la parcelle RF 1665 sise au lieu-dit « Aux Creux », Les Mosses », la Municipalité a signé une vente conditionnelle à terme.

32 FORÊTS ET PATURAGES

GLISSEMENT DES FONTANELLES

Le bureau mandaté pour l'étude des risques globaux a présenté son rapport de synthèse début 2022.

Les géologues transmettent régulièrement des comptes rendus suite aux visites sur site et les ingénieurs les résultats des mesures. Les travaux de stabilisation se sont poursuivis en 2022.

ALPAGES COMMUNAUX

Divers travaux ont été entrepris au courant de l'année, entre autres la fin des petits travaux nécessaires pour la mise aux normes de la fromagerie du chalet d'alpage de Lioson-Dessous et de la buvette des Petits lacs suite à l'inspection des denrées alimentaires de l'office cantonal de la consommation.

La Municipalité relève que l'entretien des alpages communaux par les locataires est conforme aux exigences des baux à ferme.

GROUPEMENT FORESTIER LEYSIN - LES ORMONTS (GFLO)

M. Rémy Fischer, Municipal, préside le comité directeur du GFLO pour la législature 2021-2026.

Les tâches étatiques ont été remplies à satisfaction, aussi bien qualitativement que quantitativement.

Fin juin - début juillet, le GFLO a organisé une fête à l'occasion de ses 10 ans sur le thème « la construction et la combustion d'une meule à charbon ». Diverses animations se sont déroulées pendant plus de 10 jours au Sépey, notamment les joutes scolaires.

BÂTIMENTS 35

IMMEUBLES LOCATIFS

De petits travaux d'entretien courant ont été exécutés tout au long de l'année dans divers bâtiments.

IMMEUBLES D'INTÉRÊTS PUBLICS

De petits travaux d'entretien courant ont également été exécutés dans les différents immeubles d'intérêts publics.

Un défibrillateur a été installé dans les WC publics à La Forclaz. Pour rappel, deux défibrillateurs sont déjà en place sur le territoire communal, un à la maison de commune, dans le sas d'entrée pour se rendre à la salle du Conseil communal, et l'autre dans les WC publics situés à l'Espace nordique aux Mosses. Ces trois locaux sont toujours accessibles.

Le compresseur du congélateur communal au Sépey a été remplacé en automne 2022.

Marché couvert, Le Sépey

18 places de parc sont à disposition sous le Marché couvert dont 16 sont louées au prix de CHF 600.00 par année. Deux places sont mises à disposition gratuitement, à titre de soutien, l'une au ski-club Goupils Alpes vaudoises pour son bus et l'autre à la société de jeunesse des Mosses pour sa caravane. 3 places pour des motos sont également à disposition, dont 1 est louée.

Le Marché couvert a en outre accueilli 7 marchés au bétail en 2022. Quelque 500 bêtes y ont été pesées au prix unitaire de CHF 6.50.

La partie électronique de la balance à bétail a été remplacée.

REFUGE DU CARROZ, LES MOSSES

Le projet de transformation du refuge du Carroz a été mis à l'enquête publique du 14 septembre au 13 octobre 2022. Les travaux prévus au printemps 2023 sont reportés en 2024.

STATISTIQUE DES LOCATIONS

En 2022 les réservations ont été les suivantes :

- 44 ancien collège de La Forclaz (24 en 2021, 21 en 2020, 50 en 2019).
- 8 grande salle du Sépey (5 en 2021, 5 en 2020, 10 en 2019).
- 4 chalet du Carroz (8 en 2021, 4 en 2020, 6 en 2019).
- 70 maison de l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (86 en 2021, 25 en 2020, 59 en 2019), y compris les locations aux établissements scolaires pour repas et autres activités et les séances de différentes sociétés.
- 2 badminton à l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (7 en 2021, 4 en 2020, 4 en 2019).
- 3 yoga à l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (6 en 2021, 11 en 2020).
- 6 bureaux de l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (7 en 2021, 7 en 2020, 14 en 2019).

Ces chiffres représentent le nombre de réservations qui varient pour la durée de quelques heures à 1 semaine.

Les contrats annuels de location ne sont pas mentionnés ci-dessus. La grande salle du collège du Sépey est louée du lundi au vendredi en fin d'après-midi et en soirée pour des cours de yoga et autres. La salle de l'Espace nordique est, quant à elle, utilisée régulièrement par le skiclub Goupils Alpes vaudoises.

4 **TRAVAUX**

41 **SERVICE TECHNIQUE**

Ce service est chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions et l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le bureau technique, en collaboration avec le greffe municipal, est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire ;
- mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT;
- coordonner et suivre, au plan technique et administratif, les procédures de demande de permis de construire (dispense d'enquête publique, enquête publique, demande préalable, etc.);
- compléter, à la demande du propriétaire, le formulaire de demande de permis de construire pour des projets de minime importance;
- délivrer les permis de fouille ;
- renseigner sur les passages de canalisations (eaux usées, eau potable, eaux claires, etc.);
- tenir à jour le registre des autorisations de déversement des eaux usées ;
- gérer le registre des citernes à hydrocarbure et envoyer les invitations à procéder au contrôle périodique obligatoire;
- délivrer les autorisations diverses (pose d'échafaudage, de bennes, etc.);
- établir la statistique trimestrielle des constructions ;
- mettre à jour le registre des bâtiments.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

STATISTIQUES

Au chapitre des statistiques, la Municipalité a procédé officiellement à la mise à l'enquête publique de 25 demandes d'autorisation de construire et a accordé 30 autorisations en dispense d'enquête publique, sous réserve du droit des tiers, pour des cas de minime importance.

Il est à relever que pour les biens-fonds situés hors de la zone à bâtir, une autorisation de la direction générale du territoire et du logement, division autorisation de construire (DGTL-DAC), est nécessaire avant de délivrer un permis de construire. 33 dossiers ont été soumis à cette direction en 2022, dont 1 a été refusé.

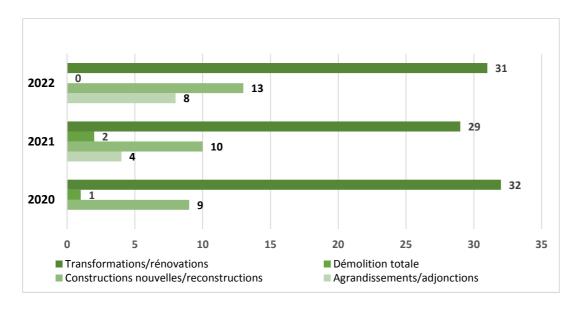
52 permis de construire ont été délivrés en 2022, contre 45 en 2021, dont 39 pour des dossiers ouverts en 2022 et 13 pour des dossiers ouverts en 2021.

21 permis d'habiter/d'utiliser ont été octroyés après les contrôles techniques de fin de chantier (dossiers ouverts entre 2012 et 2022).

21 dossiers ouverts en 2022 n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire au 31 décembre.

A la fin de l'année, 2 recours sont pendants au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public.

Comparatif des permis de construire octroyés en 2020, 2021 et 2022



Ce graphique démontre que le nombre de constructions nouvelles augmente quelque peu alors que les transformations d'habitations restent stables.

Certains travaux d'isolation, pour autant qu'ils respectent le cadre fixé par le « programme bâtiments », peuvent bénéficier d'une subvention cantonale.

Mme Gretel Ginier, Syndique, et M. Diogo Dos Santos, technicien communal, membres de la commission des constructions, rencontrent régulièrement des propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux.

42 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME

Durant l'année, la Municipalité a continué le travail exigé par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

PLANS D'AFFECTATION

Les travaux en vue de la mise à l'enquête des nouveaux plans d'affectation de La Forclaz, des hameaux de Cergnat et de La Combe, d'Ormont-Dessous hors centre - Les Mosses et du Sépey se sont poursuivis. La procédure inclut à chaque étape de longs processus de coordination entre la Municipalité, le bureau d'urbanisme et la direction générale du territoire et du logement (DGTL), ce qui prolonge la réalisation des différents projets.

Bien que faisant l'objet de procédures distinctes, ces plans bénéficient d'une étroite coordination pour ce qui concerne notamment le dimensionnement de la zone à bâtir afin qu'elle corresponde aux besoins à 15 ans.

En parallèle, pour répondre aux besoins liés au projet de développement d'infrastructures sur le plateau des Mosses, la Municipalité a mis à l'enquête publique fin 2021 le plan d'affectation « Baignade naturelle, Les Mosses ». L'organe législatif a adopté ce plan et son règlement le 23 mars 2022 et le département cantonal des institutions et du territoire le 18 mai 2022, date de son entrée en vigueur.

GUICHET CARTOGRAPHIQUE

Afin de répondre aux besoins des services communaux et du public, un guichet cartographique est disponible et régulièrement mis à jour. Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférentes au territoire communal.

43 **ROUTES**

SERVICE DE LA VOIRIE

Ce service s'occupe entre autres de l'entretien des chemins, du fauchage de toutes les surfaces vertes le long des routes communales, de l'élagage, du nettoyage des villages, du ramassage des déchets et des ordures ménagères, de la surveillance de la déchetterie, de l'entretien des cimetières, du marché au bétail, du salage et d'une partie du déneigement. Les travaux sont toujours aussi divers que variés, ce qui permet d'éviter la routine.

ENTRETIEN DES ROUTES

Les travaux courants d'entretien des dessertes communales sont assurés par le service de la voirie.

En décembre, à la période de Noël, suite aux fortes chutes de pluie, des dégâts sont à déplorer sur l'ensemble du territoire communal, entre autres :



Le ruisseau sis au lieu-dit « Le Ponton », sur la route des Voëttes, est sorti de son lit.

Au lieu-dit « Les Crosérins », aux Mosses, l'eau a emporté l'enrochement.



Des travaux délégués à des tiers, on relèvera la pose d'un revêtement au chemin des Terreaux aux Mosses sur une longueur de 435 mètres, les travaux de réfection du chemin de Cergnat à Cergnat, sur une longueur de 1'100 mètres et divers travaux à la route des Voëttes 40 suite aux intempéries.

La Municipalité attache une grande importance aux travaux d'entretien et d'amélioration du réseau routier communal pour le maintenir en bon état.

ANCIEN PONT DES PLANCHES

L'ancien pont des Planches, figure historique de la vallée, situé dans les gorges de la Grande Eau au Sépey, est interdit d'accès compte tenu de l'état de ses murs qui menacent de s'effondrer.

A la suite d'une intervention lors d'une séance du Conseil communal en 2020, la Municipalité a mandaté un bureau d'ingénieur afin de réaliser une étude de faisabilité pour la réfection de l'ouvrage. Le projet consiste à remettre cet édifice en état et renforcer les maçonneries afin de pérenniser son attrait et redynamiser le réseau d'itinéraires pédestres reliant les deux rives de la Grande Eau.

L'association des Amis du pont des Planches de 1778 a été constituée et a notamment pour but de soutenir la Municipalité dans la recherche de fonds pour assurer l'assainissement de cet ouvrage. Une demande de crédit pour financer ce projet sera soumise au Conseil communal début 2023.

DÉNEIGEMENT

Quatre entreprises privées se chargent de déneiger les secteurs Route des Layets - La Forclaz ; Les Mosses ; Les Matélons - La Comballaz ; Les Voëttes. Les conventions en vigueur sont valables jusqu'au 30 septembre 2023.

Le service de la voirie se charge, quant à lui, du secteur du Sépey (haut du village, bas du village, Aux Plans, Trétorrent - Fenilet - Planches-Dessus, Frasse - Pont de la Tine, Martorey, Combaz - Vélard), ainsi que du salage de l'entier du réseau routier communal qui demande une vigilance particulière afin de garantir la sécurité des usagers.

GLISSEMENT DE LA FRASSE

Le mandat de suivi et de contrôle 2020-2024 du glissement de La Frasse est attribué au groupement NCG Norbert SA. Son financement est assuré par différents partenaires.

OFEV	50%	Commune de Leysin	5%
DGE-EAU	30%	Commune d'Ormont-Dessous	5%
Commune d'Aigle	5%	Commune d'Ormont-Dessus	5%

Une convention et un amendement relatifs à l'entretien des dispositifs d'assainissement du glissement ont été signés entre l'Etat de Vaud et les communes d'Aigle, de Leysin, d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus.

La gestion de la facturation concernant l'entretien courant du cheminement en rive droite de la Grande Eau et la surveillance du glissement en mode « veille » est assurée par la commune d'Ormont-Dessous.

CIMETIÈRES 44

La Municipalité voue une importance particulière à l'entretien des cimetières sis sur le territoire communal qui est assuré par le service de voirie.

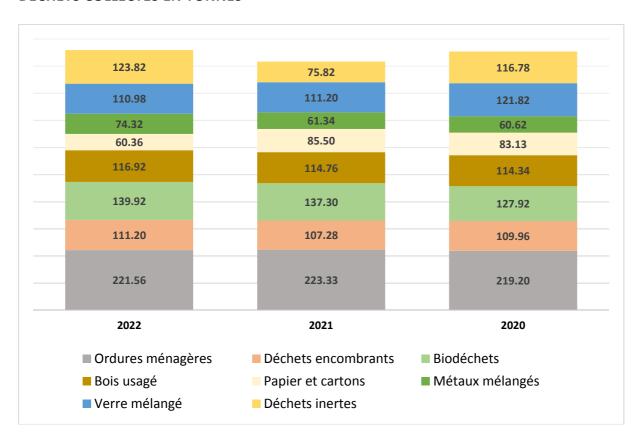
Les sépultures des 3 cimetières, La Forclaz, Cergnat et Les Mosses, sont numérotées et géoréférencées dans le système d'information du territoire (SIT) communal.

JARDIN DU SOUVENIR

Le Jardin du souvenir aménagé au cimetière de Cergnat est bien accueilli par les familles des défunts.

ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHARGES 45

DÉCHETS COLLECTÉS EN TONNES



En plus des déchets mentionnés supra, on note encore la collecte de :

- 4.77 tonnes de PET (éliminé sans frais);
- 0.75 tonne de batteries;
- 2.50 tonnes de déchets spéciaux des ménages (peinture, médicaments, néons, etc.);
- 3.50 tonnes de textiles;
- 10.50 tonnes de matériel électroménager;
- 4.61 tonnes de matériel électronique.

Les capsules de café « Nespresso » sont aussi collectées et éliminées sans frais par l'entreprise Trottet Récupération SA.

En 2013, la Municipalité a signé une convention avec la Satom pour assurer la gestion des restes d'aliments des établissements publics. Cette prestation, intitulée « GastroVert », offerte aux établissements publics sis sur le territoire communal et à la cantine du collège d'Aigremont, diminue de manière probante le tonnage des ordures ménagères. Quelque 175 containers de 120 litres ont été collectés en 2022.

Une benne à déchets verts a été mise à disposition de la population sur le parking de Pra Cornet aux Mosses. Aucune incivilité n'a été constatée ; cette action sera dès lors renouvelée. En collaboration avec la Satom, la commune met à disposition de la population gratuitement une benne contenant du compost. Elle est située sur la place de la step au Sépey. Il suffit de se rendre sur place avec un contenant et le remplir selon ses besoins.

La matinée « Coup de balai » aux Mosses a été organisée le 1^{er} mai en collaboration avec Summit Foundation dans le cadre du Clean-Up Tour 2022.

Les panneaux solaires installés en avril 2022 sur la toiture du bâtiment ECA 2420 « déchetterie », Le Sépey, ont produit une énergie renouvelable de 28'570 kWh.

SACS TAXÉS

Pour rappel afin d'appliquer l'arrêt du tribunal fédéral du 4 juillet 2011, exigeant que les coûts d'élimination des déchets urbains soient mis à charge de ceux qui en sont à l'origine (pollueur-payeur), en combinant une taxe forfaitaire et une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits, la commune a revu son règlement communal pour appliquer la loi.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, les sacs taxés sont obligatoires. Des contrôles sont régulièrement effectués en cours d'année. En 2022, 19 personnes ont été identifiées et dénoncées.

Conformément à l'annexe du règlement communal sur la gestion des déchets, 80 sacs de 35 litres sont offerts lors de la naissance d'un enfant domicilié dans la commune ou lors de l'arrivée dans celle-ci d'une famille avec un enfant de moins de 1 an, et 50 sacs de 35 litres par année sont remis gratuitement aux personnes âgées de 85 ans et plus résidant dans leur propre domicile. 1'030 sacs ont été offerts en 2022 (1'950 en 2021 et 1'270 en 2020).

46 ÉPURATION

STEP DU SÉPEY

14 analyses ont été réalisées par la direction générale de l'environnement, protection des eaux.

Comme mentionné plus haut, l'évacuation des eaux usées est une des missions cruciales essentielles relevant de la responsabilité des communes en cas de rupture de l'approvisionnement électrique. Pour assurer ce service, la Municipalité a installé un groupe électrogène de 60KVA continu. Un couvert a été construit pour abriter cette machine.



STEP DE LA FORCLAZ

12 analyses ont été réalisées par la direction générale de l'environnement, protection des eaux.

COURS D'EAU 47

Travaux exécutés en 2022 :

- Ruisseau du Sépey, aux lieux-dits Solepraz, Le Fer et Plan Clocher: enlèvement d'embâcles dans le gabarit hydraulique.
- Ruisseau des Folles, au lieu-dit Les Larets, route d'Exergillod : rétablissement du gabarit hydraulique et réfection des culées du pont en collaboration avec la commune d'Ollon.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60% par le canton.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

50 ADMINISTRATION DES ÉCOLES

COLLÈGE DU SÉPEY

Les panneaux solaires installés sur la grande salle du collège du Sépey ont produit une énergie renouvelable de 14'539.125 kWh.

SALLE HUBERT

La commune est locataire depuis avril 1994 de la salle Hubert, sise dans le bâtiment Haute Cime au Sépey. Cette salle est mise à disposition de l'établissement scolaire Les Ormonts - Leysin. Des travaux de réaménagement ont été exécutés en 2022.

51 ENSEIGNEMENT

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE LES ORMONTS - LEYSIN (AISOL)

La Municipalité est représentée au sein du comité directeur et du conseil intercommunal de l'association intercommunale scolaire Les Ormonts - Leysin.

Pour toute information se référer au rapport de gestion de l'AISOL.

58 TEMPLES ET CULTES

PAROISSE RÉFORMÉE DES ORMONTS ET DE LEYSIN

L'église évangélique réformée du canton de Vaud compte un certain nombre de paroisses, dont celle des Ormonts et de Leysin.

Ormont-Dessous est propriétaire de 3 lieux de culte situés à Cergnat, aux Mosses et à La Forclaz.

La Municipalité participe régulièrement aux assemblées de paroisse.

PAROISSE CATHOLIQUE LEYSIN - LES ORMONTS

La paroisse de Leysin - Les Ormonts regroupe les trois communes de Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus. Elle est desservie par l'équipe de prêtres et de laïcs du secteur pastoral d'Aigle.

Les 3 communes participent, selon une clé de répartition, aux frais de culte et à l'entretien des églises, dont 2 sont localisées à Leysin et 1 à Ormont-Dessus.

La Municipalité participe régulièrement aux assemblées générales.

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

61 SERVICE DE POLICE

Les principales tâches de l'assistant de sécurité publique sont les suivantes :

- contrôle de stationnement ;
- pose de signalisation ;
- gestion des agents de parcage ;
- gestion du radar pédagogique.

CONTRAVENTIONS

169 (96 en 2021) contraventions ont été infligées par l'assistant de sécurité publique pour des véhicules en infraction du 1^{er} janvier au 31 décembre.

26 (17 en 2021) dénonciations ont fait l'objet d'ordonnances pénales. Elles concernent des infractions au règlement communal de police, à celui sur la gestion des déchets et à des violations de mises à ban.

AGENTS DE PARCAGE

Les agents assurent des services de parcage tout au long de l'année pour certaines manifestations et autres événements en plus du parcage hivernal aux Mosses.

Au cours de la saison d'hiver 2022-2023 les patrouilleurs engagés en fin de semaine et pendant les vacances scolaires ont parqué quelque 33'572 voitures et 23 cars contre 63'666 voitures et 53 cars en 2021-2022. Cette baisse significative est due à la fermeture prématurée des remontées mécaniques.

RADAR PÉDAGOGIQUE

La commune a acquis un radar pédagogique en été 2019. Il est installé dans les différents villages et régulièrement déplacé en fonction des manifestations, des rentrées scolaires, etc.

En 2022, on compte 44 semaines de relevés sur le territoire communal. Les statistiques démontrent qu'en règle générale la vitesse autorisée est respectée, à l'exception de la traversée de la localité de La Comballaz où des excès de vitesse sont constatés.

COLONNE DE SECOURS ET COMMISSION SÉCURITÉ AVALANCHES

La station de secours Leysin 7.06 du secours alpin suisse regroupe les régions de Leysin, d'Ormont-Dessous, d'Aigle, d'Yvorne, de Corbeyrier, de Roche et de Villeneuve.

Elle est intervenue 2 fois sur le territoire communal en 2022 dans la région de la tour de Famelon. La commune participe à son financement par le versement d'une subvention annuelle de CHF 4'000.00.

La commission de sécurité contre les avalanches, présidée par Mme la Syndique Gretel Ginier, a pour mission d'assurer la sécurité des infrastructures publiques et des habitants.

Chaque année, les propriétaires de biens-fonds situés en zone avalanches, à savoir les régions Mont d'Or, Gros Van et Chaussy, sont priés de communiquer à la commune les coordonnées des occupants durant l'hiver. L'administration communale peut ainsi tenir à jour la liste permettant à tout moment de contacter les occupants en cas de danger.

62 CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

Le contrôle des habitants est en charge de la tenue des registres des habitants, suisses et étrangers, ainsi que de la mise à jour de l'ensemble des données y relatives en fonction des diverses dispositions légales en vigueur. Ses principales tâches sont les suivantes :

- inscription et saisie des nouveaux habitants, avec, pour les étrangers, établissement du dossier à destination du service de la population ;
- travail en relation avec le recensement fédéral et communal de la population et de la loi sur l'harmonisation des registres;
- demande d'établissement des cartes d'identité;
- octroi/prolongation/modification des différents permis de séjour/établissement pour les ressortissants étrangers;
- tenue et mise à jour du registre des chiens ;
- tenue et mise à jour des registres des cimetières.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

Le bureau du contrôle des habitants a enregistré 154 arrivées et 157 départs en 2022.

Au 31 décembre la statistique cantonale recense 1'178 habitants dans la commune (dont 963 personnes de nationalité suisse et 215 ressortissants étrangers), 47'878 dans le district d'Aigle et 831'327 dans le canton de Vaud.

On note une augmentation de la population respectivement de 16 habitants dans la commune, 664 dans le district et 7'446 dans le canton au regard de la statistique au 31 décembre 2021.

Le nombre d'habitants en séjour est de 111, dont 108 pour la population suisse et 3 ressortissants étrangers.

En outre, la commune a enregistré 6 décès et 10 naissances.

REGISTRE DES CHIENS

Les communes sont tenues d'enregistrer les propriétaires de chiens dans une banque de données nationale nommée « Amicus ». Les données enregistrées permettent entre autres de contacter les propriétaires des chiens abandonnés ou échappés.

185 chiens sont inscrits sur le territoire communal au 31 décembre 2022 (208 au 31 décembre 2021).

65 SDIS ALPIN

La commune d'Ormont-Dessous est représentée au sein de la commission du feu par M. Pierre-Alain Borloz, Municipal, et M. Louis-Philippe Oguey.

Le Cap Adrien Durgnat, commandant du site d'Ormont-Dessous, est le remplaçant du commandant du SDIS Alpin.

Le rapport fait état d'un effectif de 113 sapeurs, dont 28 pour le site d'Ormont-Dessous. 95 interventions ont eu lieu sur l'entier du territoire pour un total de 2'080 heures. 4'627 heures ont été consacrées aux exercices et à la formation. En outre, le SDIS a assuré 43'174 heures de permanence.

66 ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Les Municipalités du district d'Aigle ont soumis à l'approbation de leur Conseil communal respectif la création de l'association intercommunale « ORPC du district d'Aigle », soit 15 communes.

La commune d'Ormont-Dessous est représentée au conseil intercommunal par M. Pierre-Alain Borloz, Municipal, et M. Denis Noirjean, Conseiller communal.

L'abri de protection civile sis au collège du Sépey a été complètement réaménagé en 2022.

7 SÉCURITÉ SOCIALE

72 PRÉVOYANCE SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE POUR LE DISTRICT D'AIGLE ET LE PAYS D'ENHAUT (ARASAPE)

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Les AAS sont au service de la population dans le domaine des assurances sociales et de l'aide aux personnes de condition économique modeste. La commune d'Ormont-Dessous abrite à la maison de commune l'antenne du Sépey.

Ouvert tous les lundis et les vendredis, ce bureau offre aux habitants de la vallée des Ormonts la possibilité d'éviter de se déplacer jusqu'à l'agence d'Aigle.

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

Les structures publiques de la région sont regroupées dans un réseau reconnu par les instances communales sous le nom de « Réseau enfants Chablais ».

Ce réseau est doté d'un système tarifaire qui varie en fonction des ressources financières dont dispose le ménage dans lequel vit l'enfant. Le tarif facturé dépend du taux de fréquentation de l'enfant et du type d'accueil dont il bénéficie. Les fratries placées au sein du réseau bénéficient d'un rabais attractif.

Conformément à la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), aucune famille domiciliée au sein du réseau ne se verra facturer un montant supérieur au prix de revient de la prestation qu'elle consomme.

Le district d'Aigle recense 11 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) dont « Les Petits Montagnards » située dans le chalet des sœurs Vurlod au Sépey depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette structure compte 12 places pour les enfants de la 1P à la 8P et est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30.

PLAN CANICULE

Les plans canicule des institutions socio sanitaires du canton et des communes, mis en place en 2009 sous l'égide du canton, ont été reconduits en 2022.

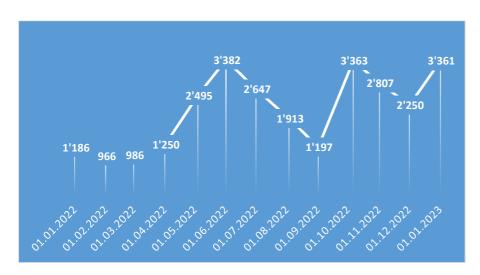
Les mesures prévoient notamment les visites régulières au domicile des personnes les plus vulnérables, ainsi que le renforcement des prestations en ligne de la centrale téléphonique des médecins de garde.

Si le département de la santé et de l'action sociale (DSAS) déclenche ce plan, ce qui a été le cas en 2022, les personnes les plus vulnérables de la commune d'Ormont-Dessous sont contactées par téléphone et/ou reçoivent la visite d'un membre de la Municipalité.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 SERVICE DES EAUX

DÉBIT DU CAPTAGE DE LIOSON EN L/MIN



Débit total de la source de Lioson en 2022 : 1'074'135 m³.



L'électricité a été amenée au captage pour la pose d'un débimètre.

Le travail a été exécuté par l'équipe communale

REPRISE DES RÉSEAUX D'EAU DE LA FORCLAZ ET DU SÉPEY

La reprise des réseaux a été effective au 1^{er} janvier 2022. L'article 1, alinéa 1, du règlement communal sur la distribution de l'eau a été modifié et approuvé par le département cantonal compétent le 28 février 2022.

Des compteurs ont été posés courant 2022 tout d'abord à La Forclaz et ensuite au Sépey conformément au règlement qui mentionne que l'eau est fournie au compteur.

AUTOCONTRÔLES DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

L'office cantonal de la consommation fixe des exigences en matière d'autocontrôle des distributeurs d'eau potable.

Le distributeur est tenu au devoir d'autocontrôle au sens de l'art. 26 de la loi sur les denrées alimentaires et objets usuels. Le contrôle officiel ne libère pas de l'obligation de procéder à un autocontrôle. Le concept d'autocontrôle des distributeurs d'eau est basé sur les articles 73 à 85 de l'ordonnance sur les denrées alimentaires et objets usuels. La directive SSIGE W12 a été officiellement reconnue par l'office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires comme guide des bonnes pratiques pour la branche de l'eau potable. L'eau distribuée doit répondre aux exigences microbiologiques et chimiques de l'ordonnance sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public.

La commune dispose d'un dossier d'autocontrôle pour chaque secteur de distribution de l'eau, à savoir Les Mosses, La Forclaz et Le Sépey.

82 SERVICE ÉLECTRIQUE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de la commune est éteint de 23h00 à 5h00 depuis début décembre.

MICROCENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

La quantité d'énergie pour l'année s'élève à 635'690 kWh répartis comme suit :

- Lioson I: 443'620 kWh

- Lioson II: 83'562 kWh

Lioson III: 108'508 kWh

84 CHAUFFAGE À DISTANCE

Le collège d'Aigremont, celui du Sépey, la maison de commune et le chalet des sœurs Vurlod sont raccordés au réseau de chauffage à distance.

PRODUCTION DES CHAUDIÈRES EN KWH

Energie « bois » en kWh 318'044 (401'343 en 2021)

Energie « mazout » en kWh 87'581 (73'739 en 2021)

Le chauffage à mazout prend le relais pour alimenter la maison de commune et le chalet des sœurs Vurlod lorsque le chauffage à bois est arrêté, généralement pendant la période des vacances scolaires estivales lorsque les collèges sont dépourvus d'élèves.

Les différences entre 2021 et 2022 s'expliquent par plusieurs pannes dont la cause n'a pas encore pu être identifiée et corrigée.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce rapport, la Municipalité relève l'excellent état d'esprit qui prévaut dans les relations avec le Conseil communal et le remercie pour sa confiance.

Elle adresse également ses chaleureux remerciements à l'ensemble du personnel communal qui, jour après jour, œuvre pour le maintien de la qualité de vie des habitants et pour l'accueil des hôtes qui lui font l'honneur de séjourner, régulièrement ou ponctuellement, sur son territoire.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

vu le préavis municipal no 7/2023 du 11 avril 2023 ;

ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire ;

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- d'approuver les comptes communaux 2022 tels que présentés ;
- de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2022.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

Gretel Ginier

Isabelle Mermod Gross

La Secrétaire

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 9 mai 2023

Annexes:

- Comptes communaux 2022
- Rapport des activités « 2022 Parc en bref »

gestion&comptes 22/7-23/IMG/VN

COMPTES 2022

ADMINISTRATION GENERALE

1

•	ADMINIOTRATION GENERALE	
102	Municipalité	
102.304	Membres de la nouvelle Municipalité non assujettis aux cotis	sations LPP
102.436	Augmentation des honoraires du conseil d'administration de	TLML SA
102.436.2	Remboursement de cotisations d'assurances sociales d'ann	ées antérieures
110	Administration	
110.301	Effectif administratif: Une secrétaire municipale et son adjointe à respectivem Une employée d'administration à 50% Une employée à la bourse communale à 70%	ent 90% et 60%
110.309.2	Cours de sensibilisation à la cybersécurité	
110.310	Achat de drapeaux	
110.318.5	Honoraires Traject SA pour la mise en conformité des arrêts loi fédérale sur l'égalité des handicapés (LHand)	de bus avec la
110.380.4	Création d'un fonds de réserve pour un éventuel futur syndic	cat d'élevage
110.390	Travaux administratifs pour les services du greffe et de la bo par la préposée au contrôle des habitants	ourse effectués
110.436.2	Remboursement de cotisations d'assurances sociales d'ann	ées antérieures
110.469	Solde en banque du Syndicat d'élevage d'Ormont-Dessous dissolution	suite à sa
110.490	Imputation partielle de la masse salariale de travaux adminis pour d'autres services communaux : Epuration : Ordures ménagères : Service des eaux :	8'000.00 8'000.00 3'000.00

Compte	Désignation	Comptes	s 2022	Budge	t 2022	Ecart 2	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'307'763.57	81'737.37	1'178'615.00	69'500.00	129'148.57	12'237.37
10	AUTORITES	295'712.05	8'243.07	275'200.00	2'500.00	20'512.05	5'743.07
101	CONSEIL COMMUNAL	15'217.50		16'500.00		-1'282.50	
101.300	Traitements, jetons de présence	12'480.20		15'500.00		-3'019.80	
101.306	Indemn. et remb. de frais	2'731.00		1'000.00		1'731.00	
101.310	Fournitures de bureau	6.30				6.30	
	Tanana and a second		2040.07	0501700 00	21522.22	041704.55	517.40.07
102	MUNICIPALITE	280'494.55	8'243.07	258'700.00	2'500.00	21'794.55	5'743.07
102.300 102.303	Traitements, vacations	229'133.30		210'000.00 19'900.00		19'133.30 -838.55	
102.303	Assurances sociales AVS-AI	19'061.45					
102.304	Caisse de pension	11'058.00 2'977.70		15'000.00 2'800.00		-3'942.00 177.70	
102.305	Assurances maladie Indemn. et remb. de frais	18'133.85				8'133.85	
102.306				10'000.00 1'000.00		-869.75	
102.318.2	Frais de téléphones	130.25	7'812.60	1'000.00	2'500.00	-869.75	5'312.60
102.436.2	Remb. pertes gains, jetons Remboursements de frais	+	430.47		2'500.00		430.47
102.430.2	nemboursements de trais		430.47				430.47
11	ADMINISTRATION	493'165.73	43'184.25	472'200.00	42'000.00	20'965.73	1'184.25
110	ADMINISTRATION	493'165.73	43'184.25	472'200.00	42'000.00	20'965.73	1'184.25
110.301	Traitements	248'970.60		250'000.00		-1'029.40	
110.303	Assurances sociales AVS-Al	23'409.04		23'300.00		109.04	
110.304	Caisse de pension	37'363.15		39'500.00		-2'136.85	
110.305	Ass. maladie et accidents	3'478.50		3'250.00		228.50	
110.306	Indemn. et remb. de frais	973.00		1'500.00		-527.00	
110.309	Autres charges	3'782.30		3'000.00		782.30	
110.309.2	Sécurité du travail	4'665.68		650.00		4'015.68	
110.310	Imprimés, fournit. bureau	23'321.30		17'000.00		6'321.30	
110.311.1	Achat et entretien machines et mobilier	16'994.32		15'000.00		1'994.32	
110.313.3	Dépenses Covid-19	44.48		500.00		-455.52	
110.317	Réceptions, manifestations	11'875.47		15'000.00		-3'124.53	
110.318	Frais de port, téléphones	15'570.56		18'000.00		-2'429.44	
110.318.5	Honoraires, expertises	16'404.05		10'000.00		6'404.05	
110.318.6	Assurances RC, vol	3'464.30		3'500.00		-35.70	
110.318.9	Trav. de bureau par des tiers	7'013.75		6'000.00		1'013.75	
110.319	Cotisations en tant que membre	22'616.84		25'000.00		-2'383.16	
110.319.3	Journal le Cotterg	10'000.00		10'000.00			
110.365	Aides, subventions sociétés	25'500.00		29'000.00		-3'500.00	
110.365.8	Aides, subventions agriculture	1'350.00		2'000.00		-650.00	
110.380.4	Attribution au fonds de réserve	5'693.39				5'693.39	
110.390	Imputations	10'675.00				10'675.00	
110.435	Ventes et prestations de services	<u> </u>	9'893.95		12'000.00		-2'106.05
110.436	Remb. pertes gain				1'500.00		-1'500.00
110.436.2	Remboursements de frais		854.11				854.11
110.465	Part AISOL, TSEJ		7'742.80		9'500.00		-1'757.20
110.469	Dons et legs		5'693.39				5'693.39
110.490	Imputations	<u> </u>	19'000.00		19'000.00		
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	12'289.00		12'500.00		-211.00	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	12'289.00		12'500.00		-211.00	
150.351.1	Participation écoles de musique	12'289.00		12'500.00		-211.00	

160	Tourisme					
160.301	Agents de parcage aux Mosses, saison plus intense que budgetée					
160.314	Assainissement du sentier pédestre au chemin du Planchamp					
160.331	Amortissement:					
	Etude dév. infrastructures aux Mosses, préavis 7/2014 49'134.37					
160.365.2	Augmentation des manifestations organisées sur le territoire communal					
180	Transports publics					
180.322	CIP 330'000.00 6'037.50 Emprunt lié au préavis 396/1984, rénovation technique du chemin de fer ASD					
190	Service informatique					
190.311.1	Achat de Firewall et de Switch dans le but d'améliorer la sécurité du réseau contre les cyber attaques					
190.315	Mise en œuvre du système de QR factures Contrat de management des composants réseau, imprimantes et postes de travail					

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME	289'133.64	20'310.05	226'815.00	15'000.00	62'318.64	5'310.05
160	TOURISME	289'133.64	20'310.05	226'815.00	15'000.00	62'318.64	5'310.05
160.301	Traitements	36'510.00		23'000.00		13'510.00	
160.303	Assurances sociales AVS-AI	295.00		550.00		-255.00	
160.305	Assurances maladie et accidents	30.90		60.00		-29.10	
160.306	Indemnités agents de parcage	772.40		500.00		272.40	
160.314	Chemins pédestres	4'121.05		3'000.00		1'121.05	
160.318	Primes d'assurances	50.92		55.00		-4.08	
160.319	Cotisations associations	30'679.30		30'000.00		679.30	
160.331	Amortissement oblig. patr. adm.	49'134.37				49'134.37	
160.365	Subventions ATALC	143'184.45		154'650.00		-11'465.55	
160.365.1	Manifestations	4'206.80		5'000.00		-793.20	
160.365.2	Manifestations - participation communale	20'148.45		10'000.00		10'148.45	
160.465	Participation de tiers		20'310.05		15'000.00		5'310.05
18	TRANSPORTS PUBLICS	144'454.05		145'700.00		-1'245.95	
180	TRANSPORTS PUBLICS	144'454.05		145'700.00		-1'245.95	
180.322	Interêts des dettes à long terme	6'037.50				6'037.50	
180.365	Participation pour les lignes de trafic régional	118'416.55		125'700.00		-7'283.45	
180.365.2	Liaison Leysin-Les Mosses	20'000.00		20'000.00			
19	SERVICE INFORMATIQUE	73'009.10	10'000.00	46'200.00	10'000.00	26'809.10	
190	SERVICE INFORMATIQUE	73'009.10	10'000.00	46'200.00	10'000.00	26'809.10	
190.311.1	Achat de matériel et logiciel	12'159.65		5'000.00		7'159.65	
190.315	Maintenance informatique	57'863.55		38'000.00		19'863.55	
190.318	Internet	2'985.90		3'200.00		-214.10	
190.436.2	Remboursements de frais		10'000.00		10'000.00		

FINANCES		
Impôts		
	•	• •
Compensation de la taxe spé	cifique de l'énergie (compt	te 210.411.2)
·		,
Service financier		,
Service financier Postfinance	1'600'000.00	6'880.00
	1'600'000.00 245'000.00	6'880.00 245.00
Postfinance		
	Impôts Forfait de CHF 270.00 versé résidence secondaire faisant	

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart 2	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	1'005'338.98	5'563'488.89	978'083.00	5'138'709.00	27'255.98	424'779.89
21	IMPOTS	253'011.39	3'918'045.72	184'000.00	3'692'500.00	69'011.39	225'545.72
210	IMPOTS	253'011.39	3'918'045.72	184'000.00	3'692'500.00	69'011.39	225'545.72
210.318	Frais de perception des impôts	32'166.42	3 910 045.72	33'000.00	3 092 500.00	-833.58	220 040.72
210.318.4	Frais OP versés par l'Etat	4'310.64		3'500.00		810.64	
210.316.4	Remboursement taxes de séjour	15'210.00		14'000.00		1'210.00	
210.319	Imputation impôts étrangers	234.34		14 000.00		234.34	
210.321.2	Intérêts bonifiés	29.11		750.00		-720.89	
210.321.2	Intérêts compensatoires	171.29		250.00		-78.71	
210.322.1	Amortissements des créances et débiteurs	98'476.02		30'000.00		68'476.02	
210.380.1	Attribution au fonds de réserve "Tourisme"	69'700.00		69'500.00		200.00	
210.380.1	Attribution au fonds de réserve "Fourisire"	32'713.57		33'000.00		-286.43	
210.300.2	Impôt sur le revenu	32 / 13.3/	1'823'445.22	33 000.00	1'950'000.00	-200.43	-126'554.78
210.400.1	Impôt sur la fortune		693'296.76		522'000.00		171'296.76
210.400.2	Impôt à la source		69'775.56		70'000.00		-224.44
210.400.3	Impôt a la source Impôt sur le bénéfice des S.A.		33'514.70	1	71'000.00		-37'485.30
210.401.1	Impôt sur le capital des S.A.		3'813.10		3'000.00		813.10
210.401.3	Impôt compl. sur immeubles SA		11'208.00		9'000.00		2'208.00
210.402.0	Impôt compr. sur mineubles 3A		597'560.50	1	589'000.00		8'560.50
210.404.0	Droit de mutation		226'879.85		125'000.00		101'879.85
210.404.0	Impôts succ. et donations		8'213.40		100'000.00		-91'786.60
210.405.0	Impôt sur les chiens		16'000.00		17'000.00		-1'000.00
210.406.3	Taxes, tombolas, lotos, bals		240.00	1	2'000.00		-1'760.00
210.409.1	Impôt récupéré après défalcations		19'210.84		7'000.00		12'210.84
210.410	Patentes boissons et tabacs		7'761.15		8'000.00		-238.85
210.411	Indemnisation secteur électrique		57'248.75		55'000.00		2'248.75
210.411.2	Taxe spécifique de l'énergie		32'713.55		33'000.00		-286.45
210.422	Intérêts moratoires		393.80		500.00		-106.20
210.422.2	Intérêts de retard		21'907.10		20'000.00		1'907.10
210.436.2	Frais de poursuites		4'310.64		3'500.00		810.64
210.441.1	Impôt sur les frontaliers		10'917.90		5'000.00		5'917.90
210.441.2	Gains immobiliers		275'733.95		100'000.00		175'733.95
210.451.1	Participations du Canton		3'900.95		2'500.00		1'400.95
22	SERVICE FINANCIER	752'325.44	1'645'443.17	790'083.00	1'446'209.00	-37'757.56	199'234.17
				1			
220	SERVICE FINANCIER	747'158.75	1'542'391.85	785'083.00	1'343'209.00	-37'924.25	199'182.85
220.322	Intérêts des dettes à long terme	9'246.75		28'100.00		-18'853.25	
220.352	Participation au fond de péréquation	737'912.00		756'983.00		-19'071.00	2.2.5
220.441.1	Redistribution de la taxe sur le CO2	ļ	963.85		650.00		313.85
220.452	Remboursement du fond de péréquation		635'174.00		541'066.00		94'108.00
220.452.2	Plafonnement dépenses thématiques		903'332.00		801'493.00		101'839.00
220.452.3	Remb. péréquation année précédente		2'922.00		ļ		2'922.00
221	SERVICE FINANCIER	5'166.69	103'051.32	5'000.00	103'000.00	166.69	51.32
221.318.3	Frais bancaires et CCP	5'166.69		5'000.00		166.69	
221.422	Intérêts sur c/c et titres		103'051.32		103'000.00		51.32
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	2.15	i	4'000.00	i	-3'997.85	
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES		<u> </u>				
230.330		2.15 2.15		4'000.00 4'000.00		-3'997.85 -3'997.85	
230.330	Amortissement patrimoine financier	2.15		4 000.00		-3 991.85	

3	DOMAINES ET BATIMENTS
321 321.314.6 321.451	Forêts Etude de risques globaux du glissement des Fontanelles Subvention pour l'étude de risques globaux du glissement des Fontanelles
322	Alpages Chavonnes et Seleyre
322.318.5	Honoraires d'étude Proconseil Sàrl pour le rapport des besoins structurels des alpages communaux (total ventilé entre les différents alpages selon une clef de répartition)
323	Alpage les Lagots
323.318.5	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux
324	Alpages Champillon et l'Echerche
324.318.5	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux
325	Alpages Lioson-Dessous et les Plans
325.314.1	Revêtement du sol, couverture des parois et plafonds et pose du sol à la chambre à lait à Lioson-Dessous suite au contrôle de l'inspection des denrées alimentaires
325.318.5	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux
326	Alpages Vers les Lacs et Lioson-Dessus Carroz
326.314.1	Travaux cheminée et réfection des chéneaux
326.318.5 326.331	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux Amortissement :
320.331	Travaux alpages communaux, préavis 9/2020 1'040.00
327	Alpage les communs de l'Hongrin
327.318.5	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux
327.351.6	Pose de plantes selon les directives de la DGE-BIODIV pour le PAC 292A
328	Alpage de l'Arsat
328.318.5	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux
328.331	Amortissement : Travaux alpages communaux, préavis 9/2020 1'410.00
329	Alpage d'Audon
329.318.5	Honoraires d'étude des besoins structurels des alpages communaux

Compto	Désignation	Compto	2022	Budgo	+ 2022	Foort	2022
Compte	Désignation	Charges		Budge		Ecart	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'076'337.19	791'780.01	889'265.00	777'810.00	187'072.19	13'970.01
31	TERRAINS		25'475.00	500.00	25'100.00	-500.00	375.00
310	TERRAINS		25'475.00	500.00	25'100.00	-500.00	375.00
310.314	Entretien des terrains		25 47 5.00	500.00	23 100.00	-500.00	070.00
310.423	Loyer des terrains		3'475.00	-	3'100.00		375.00
310.423.2	Droits de superficie		22'000.00		22'000.00		
32	FORETS ET PATURAGES	153'432.20	55'700.46	107'605.00	36'250.00	45'827.20	19'450.46
321	FORETS	112'784.40	22'400.46	91'000.00	3'000.00	21'784.40	19'400.46
321.314	Entretien pistes forestières	7'075.00		7'000.00		75.00	
321.314.6 321.352.51	Glissement des Fontanelles GFLO, part travaux forestiers	21'709.40 50'000.00		E01000 00		21'709.40	
321.352.51	GFLO, part travaux forestiers GFLO, part gardes forestiers	34'000.00		50'000.00 34'000.00			
321.423.2	Locations	34 000.00	1'362.00	34 000.00	1'000.00		362.00
321.436.2	Permis d'abattage		1'500.00		2'000.00		-500.00
321.451	Participation canton		19'538.46		2 000.00		19'538.46
	· · · ·	41000.40		01700.00	51500.00	0,000 40	
322	ALPAGE CHAVONNES ET SELEYRE	4'868.40 912.00	5'500.00	2'780.00	5'500.00	2'088.40	
322.314.1	Frais d'entretien			1'000.00		-88.00 2'278.45	
322.318.5 322.318.6	Honoraires, expertises Primes d'assurances	2'278.45 1'677.95		1'780.00		-102.05	
322.423.1	Location	1 077.95	5'500.00	1 700.00	5'500.00	-102.05	
				·			
323	ALPAGE LES LAGOTS	1'245.15	1'200.00	950.00	1'200.00	295.15	
323.314.1	Frais d'entretien	39.30		500.00		-460.70	
323.318.5	Honoraires, expertises	782.10				782.10	
323.318.6	Primes d'assurances	423.75		450.00		-26.25	
323.423.1	Location		1'200.00		1'200.00		
324	ALPAGE CHAMPILLON ET L'ECHERCHE	1'531.20	600.00	1'340.00	600.00	191.20	
324.314.1	Frais d'entretien	600.00		1'000.00		-400.00	
324.318.5	Honoraires, expertises	614.80				614.80	
324.318.6	Primes d'assurances	316.40		340.00		-23.60	
324.423.1	Location		600.00		600.00		
325	ALPAGE LIOSON DESSOUS ET LES PLANS	17'152.45	8'000.00	2'530.00	8'000.00	14'622.45	
325.314.1	Frais d'entretien	13'562.90		1'000.00		12'562.90	
325.318.5	Honoraires, expertises	2'147.40				2'147.40	
325.318.6	Primes d'assurances	1'442.15		1'530.00		-87.85	
325.423.1	Location		8'000.00		8'000.00		
326	ALPAGE VERS LES LACS ET LIOSON DESSUS						
020	CARROZ	9'124.70	3'800.00	2'460.00	3'800.00	6'664.70	
326.314.1	Frais d'entretien	7'285.00		1'000.00		6'285.00	
326.318.5	Honoraires, expertises	366.20				366.20	
326.318.6	Primes d'assurances	433.50		460.00		-26.50	
326.331	Amortissement oblig. patr. adm.	1'040.00		1'000.00		40.00	
326.423.1	Location		3'800.00		3'800.00		
327	ALPAGE LES COMMUNS DE L'HONGRIN	2'842.30	7'500.00	3'090.00	7'500.00	-247.70	
327.314.1	Frais d'entretien	54.30	. 555.56	2'000.00	. 555.56	-1'945.70	
327.318.5	Honoraires, expertises	1'216.10	<u> </u>	222.30		1'216.10	
327.318.6	Primes d'assurances	1'025.90		1'090.00		-64.10	
327.351.6	Participation à des charges de protection de						
	l'environnement	546.00				546.00	
327.423.1	Location		7'500.00		7'500.00		
328	ALPAGE DE L'ARSAT	3'724.90	6'300.00	3'225.00	6'250.00	499.90	50.00
328.314.1	Frais d'entretien	321.00		1'000.00		-679.00	
328.318.5	Honoraires, expertises	1'170.90				1'170.90	
328.318.6	Primes d'assurances	823.00		875.00	İ	-52.00	
328.331	Amortissement oblig. patr. adm.	1'410.00		1'350.00		60.00	
328.423.1	Location		6'300.00		6'250.00		50.00
329	ALPAGE D'AUDON	158.70	400.00	230.00	400.00	-71.30	
329.314.1	Frais d'entretien	156.70	400.00	200.00	400.00	-200.00	
329.318.5	Honoraires, expertises	131.10	-	200.00		131.10	
329.318.6	Primes d'assurances	27.60	<u> </u>	30.00		-2.40	
329.423.1	Location		400.00		400.00		
•		I		I			

351	Immeubles d'intérêts put	olics				
351.314.1	•	Remplacement de la balance de pesage à bétail au Marché couvert Achat d'un défibrillateur posé aux WC publics à la Forclaz				
351.465	Subvention de l'office fédé balance de pesage à bétai	ral de l'agriculture pour le rempl l	acement de la			
352 352.312	Collège de la Forclaz Achat de mazout en octobr	Collège de la Forclaz Achat de mazout en octobre au lieu de juin (4 mois supplémentaires)				
353	Maison de commune					
353.331	Amortissement:					
	Réfection de la terrasse, p	réavis 5/2021	16'780.00			
353.390	Imputation partielle de la m	nasse salariale du concierge de	ľENAV			
353.435	Taxes foncières, ordures e correspondants	t épuration comptabilisées dans	les comptes			
355	Espace nordique des Alp	es vaudoises				
355.301	Un employé à 100 %					
355.436.2	Remboursement de cotisa	tions d'assurances sociales d'ar	nnées antérieures			
355.490	Imputation partielle de la m bâtiments :	nasse salariale pour l'entretien c	les autres			
	Collège de la Forclaz :		6'000.00			
	Maison de commune :Chalet du Carroz :		23'000.00 1'000.00			
	■ Temples :		7'000.00			
356	Collège d'Aigremont					
356.322.1	BCV	469'600.00	7'481.42			
	BCV	312'600.00	4'850.12			
	BCV	469'600.00	7'136.89			
	BCV BCV	806'600.00 199'141.17	8'707.69 731.10			
356.352.1	L'apport au fonds de réserve appartenant à Ormont-Dessus lui est versé chaque année dès 2022 en plus de sa part annuelle au résultat					
	chaque année des 2022 et	i pius de sa part arribelle au re-	Suitat			
356.380.1	•	nds de réserve d'Ormont-Desso				

Compte	Désignation	Comptes	s 2022	Budget	2022	Ecart 2	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	922'904.99	710'604.55	781'160.00	716'460.00	141'744.99	-5'855.45
351	IMMEUBLES D'INTERETS PUBLICS	29'317.50	21'992.35	11'105.00	18'400.00	18'212.50	3'592.35
351.312	Electricité, chauffage	6'586.75		5'000.00		1'586.75	
351.314.1	Entretien des bâtiments	21'773.61		5'000.00		16'773.61	
351.318	Primes d'assurances	957.14		1'105.00		-147.86	
351.427.2	Location places de parcs et garage		10'286.65		10'900.00		-613.35
351.427.3	Location de tables		2'847.00		4'000.00		-1'153.00
351.435.6	Poids public, pesage		2'792.70		3'500.00		-707.30
351.465	Participation et subventions de tiers		6'066.00		0.000.00		6'066.00
352	COLLEGE DE LA FORCLAZ	21'348.25	11'883.90	18'790.00	16'000.00	2'558.25	-4'116.10
352.312	Electricité, chauffage	9'211.00	11 003.90	5'500.00	10 000.00	3'711.00	-4 110.10
352.314	Entretien des bâtiments	3'925.80		5'000.00		-1'074.20	
352.314	Primes d'assurances	2'211.45		2'290.00		-78.55	
352.310	Imputations	6'000.00		6'000.00		-70.55	
	·	0 000.00	111040 40	0 000.00	10000.00		41454.60
352.427	Locations		11'848.40		16'000.00		-4'151.60
352.435	Ventes et prestations de service		35.50				35.50
353	MAISON DE COMMUNE	58'111.99	12'473.15	61'800.00	13'000.00	-3'688.01	-526.85
353.312	Electricité, chauffage	6'995.95		8'000.00		-1'004.05	
353.314.1	Entretien du bâtiment	6'261.21		10'000.00		-3'738.79	
353.318	Primes d'assurances	5'074.83		5'800.00		-725.17	
353.331	Amortissement oblig. patr. adm.	16'780.00		15'000.00		1'780.00	
353,390	Imputations	23'000.00		23'000.00			
353.423	Locations		10'860.00		10'000.00		860.00
353.435	Rétrocession PTT		1'613.15		3'000.00		-1'386.85
354	CHALET DU CARROZ	2'159.00	340.00	2'670.00	1'000.00	-511.00	-660.00
354.314.1	Frais d'entretien	10.50	340.00	500.00	1 000.00	-489.50	-000.00
354.318.6	Primes d'assurances	1'148.50		1'170.00		-21.50	
354.390	Imputations	1'000.00		1'000.00		-21.50	
354.423	Locations	1 000.00	340.00	1 000.00	1'000.00		-660.00
	·	400/404 05		440440.00		40045.05	
355	ESPACE NORDIQUE	108'464.05	72'535.89	119'110.00	74'800.00	-10'645.95	-2'264.11
355.301	Traitements	66'450.80		66'450.00		0.80	
355.303	Assurances sociales AVS-AI	6'298.70		6'280.00		18.70	
355.304	Caisse de pension	9'379.25		9'925.00		-545.75	
355.305	Assurances maladie et accidents	1'141.82		875.00		266.82	
355.306	Indemn. et remb. de frais	56.90		200.00		-143.10	
355.311.1	Achat de mobilier et matériel	1'481.11		1'000.00		481.11	
355.312	Electricité, chauffage	10'121.90		13'500.00		-3'378.10	
355.314.1	Entretien du bâtiment	7'772.35		15'000.00		-7'227.65	
355.318	Frais de téléphones	1'021.70		1'000.00		21.70	
355.318.6	Assurances RC, vol	4'739.52		4'880.00		-140.48	
355.423	Locations		25'811.00		32'000.00		-6'189.00
355.436	Remb. pertes gain		2'992.00				2'992.00
355.436.2	Remboursements de frais		1'334.49				1'334.49
355.436.3	Remboursements de tiers		538.40		800.00		-261.60
355.465.1	Participation de tiers		4'860.00		5'000.00		-140.00
355.490	Imputations		37'000.00		37'000.00		
356	COLLEGE D'AIGREMONT	505'000.00	505'000.00	505'000.00	505'000.00		
356.314.1	Frais d'entretien	17'982.82		30'000.00		-12'017.18	
356.316.1	Droit de superficie	8'212.50		8'215.00		-2.50	
356.318.1	Prestations et taxes	4'933.95		5'030.00		-96.05	
356.322.1	Intérêts des dettes	28'907.22		31'150.00		-2'242.78	
356.331.1	Amortissements	132'221.86		129'980.00		2'241.86	
356.352.1	Part versée à la commune d'Ormont-Dessus	278'635.99		229'960.00		48'675.99	
356.380.1	Attribution au fonds de réserve	34'105.66		70'665.00		-36'559.34	
356.423.1	Locations	07 105.00	505'000.00	7 0 000.00	505'000.00	00 333.04	
JJU. 120. I			000 000.00		000 000.00		

357 357.331	Soeurs Vurlod Amortissement :
	Transformation du chalet partie 2, préavis 6/2020 151'995.30
358	Chalet du congélateur
358.314.1	Remplacement du compresseur au congélateur collectif
359	Chalet Noverraz
359.314.1	Remise aux normes des installations électriques suite au contrôle de sécurité
361	Bâtiment les Fougères
361.314.1	Travaux d'isolation de façades et du balcon abandonnés suite au changement d'administrateur de la PPE
362	Restaurant du lac Lioson
362.331	Amortissement:
	Travaux au restaurant du lac Lioson, préavis 9/2020 1'140.00
363	Collège des Voëttes
363.312.1	Achat de mazout deux fois dans l'année (mars et octobre)
363.318.5	Honoraires d'étude pour plan financier de la rénovation du collège

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart	2022
	-	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	CHALET DES SOEURS VURLOD	157'632.35	30'100.00	29'290.00	30'300.00	128'342.35	-200.00
357.312.1	Electricité-chauffage	4'483.95		5'200.00		-716.05	
357.314.1	Frais d'entretien			1'000.00		-1'000.00	
357.318.6	Prime d'assurances	1'153.10		1'170.00		-16.90	
357.331	Amortissement oblig. patr. adm.	151'995.30		21'920.00		130'075.30	
357.423	Location		30'100.00		30'100.00		
357.436.2	Remboursements de frais				200.00		-200.00
358	CHALET DU CONGELATEUR	12'593.45	18'849.98	6'755.00	19'300.00	5'838.45	-450.02
358.312.1	Electricité-chauffage	2'483.75		2'500.00		-16.25	
358.314.1	Frais d'entretien	8'897.45		3'000.00		5'897.45	
358.318.6	Primes d'assurances	1'212.25		1'255.00		-42.75	
358.423	Locations		9'600.00		9'600.00		
358.423.1	Locations de cases congélateur		9'249.98		9'500.00		-250.02
358.436.2	Remboursements de frais				200.00		-200.00
359	CHALET NOVERRAZ	2'980.40	6'100.00	890.00	6'100.00	2'090.40	
359.312.1	Electricité-chauffage	294.55				294.55	
359.314.1	Frais d'entretien	2'314.00		500.00		1'814.00	
359.318.6	Primes d'assurances	371.85		390.00		-18.15	
359.423	Location		6'000.00		6'000.00		
359.436.2	Remboursements de frais		100.00		100.00		
361	BATIMENT LES FOUGERES	4'821.00	9'000.00	7'000.00	9'000.00	-2'179.00	
361.314.1	Frais d'entretien	4'821.00		7'000.00		-2'179.00	
361.423	Location		9'000.00		9'000.00		
362	RESTAURANT DU LAC LIOSON	13'059.00	9'342.75	13'945.00	9'940.00	-886.00	-597.25
362.314.1	Frais d'entretien	9'229.70		10'000.00		-770.30	
362.318.6	Primes d'assurances	2'689.30		2'795.00		-105.70	
362.331	Amortissement oblig. patr. adm.	1'140.00		1'150.00		-10.00	
362.423	Location		8'640.00		8'640.00		
362.436.2	Remboursements de frais		702.75		1'300.00		-597.25
363	COLLEGE DES VOETTES	6'580.75	10'306.53	3'900.00	10'940.00	2'680.75	-633.47
363.312.1	Electricité-chauffage	3'484.25		1'500.00		1'984.25	
363.314.1	Frais d'entretien	1'094.80		1'500.00		-405.20	
363.318.5	Honoraires, expertises	1'130.85				1'130.85	
363.318.6	Primes d'assurances	870.85		900.00		-29.15	
363.423	Locations		9'370.00		10'140.00		-770.00
363.436.2	Remboursements de frais		936.53		800.00		136.53
364	LA CASE AUX CHEVAUX	321.95	1'200.00	385.00	1'200.00	-63.05	
364.318.6	Primes d'assurance	321.95		385.00		-63.05	
364.423	Location		1'200.00		1'200.00		
365	GRENIERS DU HAUT DU VILLAGE AU SEPEY	165.40	400.00	125.00	400.00	40.40	
365.318.6	Primes d'assurance	165.40	.55.50	125.00	.55.50	40.40	
365.423	Location	1.55.70	400.00	.25.30	400.00		
366	BATIMENT LA LOEX	349.90	1'080.00	395.00	1'080.00	-45.10	
366.318.6	Primes d'assurance	349.90	1 000.00	395.00	1 000.00	-45.10 -45.10	
366.423	Location	043.30	1'080.00	555.00	1'080.00	70.10	
500.720	120044011	<u> </u>	. 000.00		. 000.00		

4	TRAVAUX				
420	Aménagement du territoire				
420.331	Amortissements:				
	Révision du PGA communal, préavis 1/2016	103'060.25			
430	Services des routes				
430.301	Engagement d'un nouvel employé au 1 ^{er} novembre Effectif: de janvier à octobre: 4 employés à 100% dès novembre: 4 employés à 100% et un employé à 60% un auxiliaire à 100% de mi-avril à fin octobre un auxiliaire à 100% durant 3 semaines en été				
430.313	Ventilations de frais de véhicules anciennement compt compte 430.314	abilisés dans le			
430.314	Etudes technique et relevés géométriques pour la réfe Planches (cf. préavis 4/2023)	ction du Pont des			
430.314.2	Achat de barrières de protection pour le Tour de Franc	е			
430.318.5	Enquête et permis pour ralentisseurs au Pont de la Tin	е			
430.322	BCV 1'106'250.00 BCV 601'220.00	7'406.43 2'493.02			
430.331	Amortissements :				
	Réfection de la route des Voëttes	37'000.00			
	Réfection de la Grand'Rue le Sépey	230'550.00			
	Réfection de la route des Voëttes – Mimont Réfection de la route des Layets	5'000.00 8'500.00			
	Réfection du réseau routier préavis 5/2016	29'000.00			
	Réfection du réseau routier préavis 2/2017	9'900.00			
	Réfection du réseau routier préavis 8/2018	8'600.00			
	Réfection du réseau routier préavis 10/2018	8'700.00			
	Véhicule VW T6 transporter voirie	13'200.00			
	Véhicule multifonctions voirie	46'400.00			
	Réfection du réseau routier préavis 12/2018 Réfection du réseau routier préavis 3/2020	15'390.00 21'690.00			
	Réfection du réseau routier préavis 3/2020	10'150.00			
	Réfection route des Voëttes préavis 9/2021	4'960.00			
	Réfection chemin des Terreaux préavis 3/2022	4'940.00			
	Réfection chemin de Cergnat préavis 5/2022	19'570.00			
430.436.2	Remboursement de cotisations d'assurances sociales	d'années antérieures			
430.451	Soldes des subventions liées au glissement de Matélo 2021 (cf. préavis 4/2022)	n et aux intempéries			
430.465	Conventions de déneigement pour chemins privés et p par la commune d'Ormont-Dessus	rise de sel au silo			
440	Cimetières				
440.331	Amortissement :				
	Jardin du souvenir et gestion des cimetières 13/2018	4'500.00			

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart 2	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	2'629'518.15	984'491.45	2'423'925.00	1'001'000.00	205'593.15	-16'508.55
41	SERVICE TECHNIQUE	47'858.75	22'438.85	43'500.00	24'500.00	4'358.75	-2'061.15
410	SERVICE TECHNIQUE	47'858.75	22'438.85	43'500.00	24'500.00	4'358.75	-2'061.15
410.310	Annonces enquêtes	9'277.55		5'000.00		4'277.55	
410.318.5	Honoraires, expertises	5'625.00		5'500.00		125.00	
410.352.6	Participation service technique	32'956.20		33'000.00		-43.80	
410.431	Permis de construire		16'523.95		23'000.00		-6'476.05
410.436.2	Remboursements de frais		5'914.90		1'500.00		4'414.90
42	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	107'475.95		17'625.00		89'850.95	
420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	107'475.95		17'625.00		89'850.95	
420.310	Annonces enquêtes			500.00		-500.00	
420.318	Honoraires plans de zones	4'415.70		2'000.00		2'415.70	
420.331	Amortissement oblig. patr. adm.	103'060.25		15'125.00		87'935.25	
43	ROUTES	1'589'312.33	91'523.83	1'412'800.00	55'000.00	176'512.33	36'523.83
430	SERVICES DES ROUTES	1'589'312.33	91'523.83	1'412'800.00	55'000.00	176'512.33	36'523.83
430.301	Traitements	348'660.55	0.0000	325'000.00		23'660.55	
430.303	Assurances sociales AVS-AI	29'596.81		31'000.00		-1'403.19	
430.304	Caisse de pension	48'949.75		49'500.00		-550.25	
430.305	Ass. maladie et accidents	10'137.64		7'500.00		2'637.64	
430.306	Indemn. et remb. de frais	4'427.00		4'500.00		-73.00	
430.311	Achat matériel et machines	4'703.46		10'000.00		-5'296.54	
430.312	Eclairage public	19'370.40		15'000.00		4'370.40	
430.313	Frais de véhicules et machines	87'001.10		60'000.00		27'001.10	
430.314	Entretien des routes	246'213.87		225'000.00		21'213.87	
430.314.1	Entretien bâtiment des Golattes	3'338.70		4'000.00		-661.30	
430.314.2	Signalisation routière et signalétique	13'005.40		10'000.00		3'005.40	
430.316	Locations diverses	2'400.00		2'400.00			
430.318	Déblaiement de la neige	281'584.54		380'000.00		-98'415.46	
430.318.5	Honoraires et expertises	2'092.00		1'000.00		1'092.00	
430.318.6	Honoraires Glissement de la Frasse	3'509.85		4'000.00		-490.15	
430.318.9	Autres charges	871.81		1'500.00		-628.19	
430.322	Interêts des dettes à long terme	9'899.45				9'899.45	
430.331	Amortissement oblig. patr. adm.	473'550.00		282'400.00		191'150.00	
430.436.1	Remb. pertes gains		6'344.10				6'344.10
430.436.2	Remboursements de frais		4'444.61				4'444.61
430.451	Participation canton		34'062.84				34'062.84
430.465	Participations de tiers		46'672.28		55'000.00		-8'327.72
44	CIMETIERES	5'272.60		10'500.00		-5'227.40	
440	CIMETIERES	5'272.60		10'500.00		-5'227.40	
440.314	Entretien des cimetières	772.60		6'000.00		-5'227.40	
440.331	Amortissement oblig. patr. adm.	4'500.00		4'500.00			

451	Ordures ménagères				
451.301	Un employé à 100% et 23 heures pour le contrôleur de sacs non taxés				
451.314	Réparation de la toiture de la déchetterie				
451.331	Amortissement des photovoltaïques de la déchetterie (préavis 8/2021) absorbé par le compte de réserve pour l'énergie				
451.390	Imputation salaires administration				
451.411	Production d'électricité excédentaire des panneaux solaires				
460	Epuration				
460.301	Un employé à 100 %				
460.314.1	Achat d'une génératrice pour garantir le fonctionnement de la STEP en cas de coupure de courant prolongée				
460.318	Analyses des stations d'épuration par la DGE				
460.331	Amortissement:				
	Réfection réseau EU les Mosses, préavis 2/2019 48'918.35				
460.390	Imputation salaires administration				
460.465	Taxe de déchargement d'eau usée par un tiers				
460.490	Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour d'autres services communaux:				
	■ Service des eaux : 8'000.00				
	 Service électrique : 5'000.00 Chauffage à distance : 5'000.00 				
	- Chaunage a distance : 5 000.00				
470	Cours d'eau				
470.451	Subvention pour travaux sur le gabarit hydraulique aux ruisseaux du Sépey et des Folles				

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart :	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	320'615.06	320'615.06	386'500.00	386'500.00	-65'884.94	-65'884.94
451	ORDURES MENAGERES	320'615.06	320'615.06	386'500.00	386'500.00	-65'884.94	-65'884.94
451.301	Traitement	76'364.30		76'000.00		364.30	
451.303	Assurances sociales AVS-AI	6'523.55		7'200.00		-676.45	
451.304	Caisse de pension	11'061.60		11'700.00		-638.40	
451.305	Ass. maladie et accidents	1'502.95		1'800.00		-297.05	
451.306	Indemn. et remb. de frais	324.00		650.00		-326.00	
451.311	Achat de bennes et Molok	1'269.10		6'000.00		-4'730.90	
451.314	Entretien des locaux et des Molok	12'002.50		10'000.00		2'002.50	
451.318	Elimination des ordures	113'234.04		90'000.00		23'234.04	
451.318.2	Déchets encombrants et ferrailles	33'806.54		60'000.00		-26'193.46	
451.318.4	Déchets végétaux	23'013.94		20'000.00		3'013.94	
451.318.9	Prestations de services	767.45		1'000.00		-232.55	
451.318.92	Gouffres pollués	158.95		90'000.00		-89'841.05	
451.331	Amortissement			4'150.00	İ	-4'150.00	
451.380.3	Attribution au fonds de réserve "Ordures						
	ménagères"	32'586.14				32'586.14	
451.390	Imputations	8'000.00		8'000.00			
451.411	Produit vente énergie		2'422.10				2'422.10
451.434	Taxes élimination des ordures		277'660.29		275'000.00		2'660.29
451.434.2	Taxes centre de Tri		6'049.99		17'000.00		-10'950.01
451.436	Remb. pertes gain		6'842.55				6'842.55
451.436.2	Remboursements de frais		27'640.13		22'500.00		5'140.13
451.451.1	Participations du Canton				72'000.00		-72'000.00
46	EPURATION	538'186.46	538'186.46	503'000.00	503'000.00	35'186.46	35'186.46
460	 EPURATION	538'186.46	538'186.46	503'000.00	503'000.00	35'186.46	35'186.46
460.301	Traitement	85'334.25	000 100.10	85'650.00	000 000.00	-315.75	00 100.10
460.303	Assurances sociales AVS-AI	7'267.45		8'100.00		-832.55	
460.304	Caisse de pension	12'799.80		13'570.00		-770.20	
460.305	Ass. maladie et accidents	1'673.95		2'100.00		-426.05	
460.306	Indemn. et remb. de frais	568.00		750.00		-182.00	
460.312	Achat d'énergie électrique	42'211.45		47'000.00		-4'788.55	
460.313	Entretien véhicules	5'516.53		5'000.00		516.53	
460.314.1	Entretien réseaux et STEP	109'976.40		80'000.00		29'976.40	
460.314.2	Elimination des boues	17'933.97		20'000.00		-2'066.03	
460.318	Prestations de service, téléphones	10'489.71		8'400.00		2'089.71	
460.318.5	Honoraires études	100.77		20'000.00	-	-20'000.00	
460.318.6	Assurances RC, vol	3'392.55		3'600.00	+	-207.45	
460.319.1	Taxes micropolluant	6'093.00		7'000.00	+	-907.00	
460.331	Amortissement épuration	48'918.35		71'625.00	-	-22'706.65	
460.381	Attribution à provision	178'011.05		122'205.00	-	55'806.05	
460.390	Imputations	8'000.00		8'000.00		55 555.55	
460.434.1	Taxes racc. égouts et STEP	0 000.00	25'578.36	2 000.00	10'000.00	-	15'578.36
460.434.2	Taxes usage égouts et STEP	+	484'217.30		475'000.00	+	9'217.30
460.436	Remb. pertes gains	+	8'650.60			+	8'650.60
460.465	Participations de tiers	+	1'740.20		-	-	1'740.20
460.490	Imputations		18'000.00		18'000.00		
47	COURS D'EAU	20'797.00	11'727.25	50'000.00	32'000.00	-29'203.00	-20'272.75
470	ICOURS D'EAU	20'797.00	11'727.25	50'000.00	32'000.00	-29'203.00	-20'272.75
470.314	Entretien des cours d'eau	20'797.00	11 /2/.25	50'000.00	32 000.00	-29'203.00	-20 212.13
470.314		20 191.00	11'339.55	50 000.00	32'000.00	-29 203.00	-20'660.45
	Participation canton			-	3∠ 000.00		-20'660.45 387.70
470.465	Participation de tiers		387.70				

5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES
500.301	Un employé à 100%
500.311	Achat de mobilier pour la salle Hubert
500.314	Mise en conformité de la place de jeux et diagnostic amiante
500.331	Transformation, réseau wifi et adaptations diverses amortis en totalité en 2021
500.436.2	Remboursement de cotisations d'assurances sociales d'années antérieures
510	Enseignement primaire
510.352.1	82 élèves
520	Enseignement secondaire
520 520.352.2	Enseignement secondaire 32 élèves
	•
520.352.2	32 élèves
520.352.2 580	32 élèves Temples et cultes
520.352.2 580 580.314	32 élèves Temples et cultes Travaux à la salle de paroisse et au comble de l'église des Mosses
520.352.2 580 580.314 580.318.5	32 élèves Temples et cultes Travaux à la salle de paroisse et au comble de l'église des Mosses Honoraires d'étude pour la rénovation du clocher de l'église de Cergnat

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart 2	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	890'198.71	510'137.31	913'345.00	456'500.00	-23'146.29	53'637.31
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	174'934.93	459'927.17	195'930.00	456'500.00	-20'995.07	3'427.17
500	COLLEGE DU SEPEY	174'934.93	459'927.17	195'930.00	456'500.00	-20'995.07	3'427.17
500.301	Traitement concierges	66'361.10		66'800.00		-438.90	
500.303	Assurances sociales AVS-AI	6'290.15		6'300.00		-9.85	
500.304	Caisse de pension	9'364.20		9'900.00		-535.80	
500.305	Ass. maladie et accidents	1'131.42		1'000.00		131.42	
500.306	Indemn. et remb. de frais	379.60		500.00		-120.40	
500.311	Achat et entretien du mobilier	10'103.90		4'000.00		6'103.90	
500.312	Electricité, chauffage	44'428.85		45'000.00		-571.15	
500.314	Entretien du complexe scolaire	31'375.20		25'000.00		6'375.20	
500.318	Primes d'assurances	5'500.51		5'630.00		-129.49	
500.331	Amortissement oblig. patr. adm.			31'800.00		-31'800.00	
500.411	Produit vente énergie		9'726.27		10'000.00		-273.73
500.427	Location de salles		446'364.00		441'500.00		4'864.00
500.427.1	Locations diverses		2'510.00		5'000.00		-2'490.00
500.436.2	Remboursements de frais		1'326.90				1'326.90
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	447'435.17		486'230.00		-38'794.83	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	447'435.17		486'230.00		-38'794.83	
510.316	Location de classe	14'657.90		14'700.00		-42.10	
510.352.1	Part versée à l'Etablissement	432'777.27		471'530.00		-38'752.73	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	168'888.68		190'860.00		-21'971.32	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	168'888.68		190'860.00		-21'971.32	
520.352.2	Part versée à l'Etablissement	168'888.68		190'860.00		-21'971.32	
54	OFFICE D'ORIENTATION	1'002.60		1'000.00		2.60	
540	OFFICE D ORIENTATION	1'002.60		1'000.00		2.60	
540.352	Part orientation professionnelle	1'002.60		1'000.00		2.60	
58	TEMPLES ET CULTES	97'937.33	50'210.14	39'325.00		58'612.33	50'210.14
580	TEMPLES ET CULTES	97'937.33	50'210.14	39'325.00		58'612.33	50'210.14
580.301	Traitements concierges, organistes	2'188.45		4'000.00		-1'811.55	
580.303	Assurances sociales AVS-AI	94.10		50.00		44.10	
580.305	Assurances maladie et accidents	0.90		25.00		-24.10	
580.306	Indemn. et remb. de frais	231.15		250.00		-18.85	
580.312	Electricité, chauffage	11'032.20		8'000.00		3'032.20	
580.314	Entretien des temples	9'246.99		8'000.00		1'246.99	
580.315	Entretien des installations	1'654.75		5'000.00		-3'345.25	
580.318.5	Honoraires, expertises	9'428.65				9'428.65	
580.352	Part église catholique	6'850.00		7'000.00		-150.00	
580.380.3	Attribution au fonds de réserve	50'210.14				50'210.14	
580.390	Imputations	7'000.00		7'000.00			
580.469	Dons et legs		50'210.14				50'210.14

 610 Service de police 610.310 Cahiers d'amendes d'ordre 610.318.5 Services de déménagement suite à une exécution forcée d'expulsion 610.465 Refacturation des services de déménagement 620 Contrôle des habitants 620.301 Une employée à 60% 620.490 Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour les services du greffe et de la bourse 640 Inhumations 640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres 660 Protection civile 660.314 Achat d'équipements et réfection de la ventilation de l'abris PC du Sépey 	6	POLICE
Services de déménagement suite à une exécution forcée d'expulsion Refacturation des services de déménagement Contrôle des habitants Une employée à 60% Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour les services du greffe et de la bourse Inhumations Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres Protection civile	610	Service de police
620 Contrôle des habitants 620.301 Une employée à 60% 620.490 Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour les services du greffe et de la bourse 640 Inhumations 640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres 660 Protection civile	610.310	Cahiers d'amendes d'ordre
620 Contrôle des habitants 620.301 Une employée à 60% 620.490 Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour les services du greffe et de la bourse 640 Inhumations 640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres 660 Protection civile	610.318.5	Services de déménagement suite à une exécution forcée d'expulsion
 620.301 Une employée à 60% 620.490 Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour les services du greffe et de la bourse 640 Inhumations 640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres 660 Protection civile 	610.465	Refacturation des services de déménagement
620.490 Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour les services du greffe et de la bourse 640 Inhumations 640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres 660 Protection civile	620	Contrôle des habitants
services du greffe et de la bourse Inhumations Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres Protection civile	620.301	Une employée à 60%
640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres 660 Protection civile	620.490	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
660 Protection civile	640	Inhumations
	640.301	Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres
660 314 Achat d'équinements et réfection de la ventilation de l'ahris PC du Sénav	660	Protection civile
Achat a equipernents et refection de la ventilation de l'abris i O du Sepey	660.314	Achat d'équipements et réfection de la ventilation de l'abris PC du Sépey
660.436.2 Défraiement du canton de Vaud pour les sirènes Polyalert	660.436.2	Défraiement du canton de Vaud pour les sirènes Polyalert
	660.480.9	Prélèvement sur le fonds de défense civile selon accord du canton
000 400 0 Duálà como est acos la famada da défensa abolla a alam a a constituir de servicione	000.480.9	Prelevement sur le tonds de détense civile selon accord du canton

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart 2	2022
·		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	302'850.20	61'364.65	293'790.00	21'300.00	9'060.20	40'064.65
61	SERVICE DE POLICE	154'027.00	21'471.00	156'575.00	8'000.00	-2'548.00	13'471.00
610	SERVICE DE POLICE	154'027.00	21'471.00	156'575.00	8'000.00	-2'548.00	13'471.00
610.310	Imprimés, fourn. bureau, annonces	605.00				605.00	
610.318.5	Honoraires, expertises	3'231.00				3'231.00	
610.351.1	Participation réforme policière	111'526.00		119'910.00		-8'384.00	
610.352.1	Participation assistant de police	28'000.00		26'000.00		2'000.00	
610.365.1	Colonne de secours	4'000.00		4'000.00			
610.365.2	Commission de sécurité avalanche	6'665.00		6'665.00			
610.437	Amendes municipales		18'240.00		8'000.00		10'240.00
610.465	Remboursements de tiers		3'231.00				3'231.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	75'134.95	25'384.50	75'520.00	12'800.00	-385.05	12'584.50
620	CONTROLE DES HABITANTS	75'134.95	25'384.50	75'520.00	12'800.00	-385.05	12'584.50
620.301	Traitement	53'378.00		53'500.00		-122.00	
620.303	Assurances sociales AVS-AI	5'060.25		5'100.00		-39.75	
620.304	Caisse de pension	8'059.20		8'600.00		-540.80	
620.305	Assurances maladie et acc.	702.60		720.00		-17.40	
620.306	Indemn. et remb. de frais	155.40		100.00		55.40	
620.351.1	Part au Canton	5'684.00		5'500.00		184.00	
620.351.2	Part au Canton Cl	2'095.50		2'000.00		95.50	
620.431.13	Cartes d'identité part commune		1'614.50		1'500.00		114.50
620.431.14	Cartes d'identité part Canton		2'095.50		2'000.00		95.50
620.431.21	Contrôle des habitants		3'019.50		2'000.00		1'019.50
620.431.22	Bureau des Etrangers		2'082.00		1'800.00		282.00
620.431.23	Bureau des Etrangers Canton		5'684.00		5'500.00		184.00
620.436.2 620.490	Remboursements de frais Imputations		214.00 10'675.00			-	214.00 10'675.00
			10 675.00				10 675.00
63	POLICE SANITAIRE	20.00		100.00		-80.00	
630	POLICE SANITAIRE	20.00		100.00		-80.00	
630.352	Part équarrissage	20.00		100.00		-80.00	
64	INHUMATIONS	873.90	200.00	2'000.00	500.00	-1'126.10	-300.00
640	INHUMATIONS	873.90	200.00	2'000.00	500.00	-1'126.10	-300.00
640.301	Traitements	120.00				120.00	
640.318	Pompes funèbres, constat décès	753.90		2'000.00		-1'246.10	
640.435.6	Taxes d'inhumation		200.00		500.00		-300.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	34'614.63		35'725.00		-1'110.37	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	34'614.63	I	35'725.00	I	-1'110.37	
650.318	Frais de téléphones et divers	182.36		195.00		-12.64	
650.352.1	Participation Ass. SDIS Alpin	34'432.27		35'530.00		-1'097.73	
66	PROTECTION CIVILE	38'179.72	14'309.15	23'870.00		14'309.72	14'309.15
660	PROTECTION CIVILE	38'179.72	14'309.15	23'870.00	Ī	14'309.72	14'309.15
660.306	Indemnités et frais			200.00		-200.00	
660.309	Part intercommunale	20'383.75		21'850.00		-1'466.25	
660.312	Electricité, chauffage	2'267.15		1'320.00		947.15	
660.314	Entretien des bâtiments	15'528.82		500.00		15'028.82	
660.436.2	Remboursements de frais		144.00				144.00
660.480.9	Prélèv. fonds de réserve		14'165.15				14'165.15

8	SERVICES INDUSTRIELS
810	Service des eaux
810.311	Achat supplémentaire de compteurs et augmentation des coûts de matériaux
810.314	Réfection partielle du réseau d'eau de la Forclaz (secteur en Pousaz) et achat d'une génératrice de secours
810.322	CIP 232'200.00 4'205.25 Emprunt lié au préavis 95/1992, alimentation eau SAF les Champs-les Saves
810.331	Amortissements:
	Réfection réseau séparatif eaux claires Chenevières 10'000.00
810.380.4	Attribution des legs des réseaux d'eau de la Forclaz et du Sépey au fonds de réserve
810.390	Imputation salaire administration et épuration
810.436.2	Prélèvements d'eau effectués pour des tiers
810.451	Subvention ECA pour remplacement d'une borne hydrante effectué en 2021
810.469	Transfert des avoirs en banques des sociétés de l'eau de la Forclaz et du Sépey suite à la reprise des réseaux d'eau
820	Service électrique
820.312	Travaux pour extinction automatique de l'éclairage public
820.411	Production électrique annuelle des Micro centrales hydrauliques de Lioson : kWh 635'690.20
840	Chauffage à distance
840.312.2	Citerne remplie en parallèle avec d'autres bâtiments communaux

Compte	Désignation	Compte	s 2022	Budge	t 2022	Ecart :	2022
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	894'574.07		983'532.00		-88'957.93	
72	PREVOYANCE SOCIALE	894'074.07		983'032.00		-88'957.93	
720	PREVOYANCE SOCIALE	894'074.07		983'032.00		-88'957.93	1
720.351.0	Facture sociale	706'227.00		796'542.00		-90'315.00	
720.351.10	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	5'810.00		5'790.00		20.00	
720.351.11	Réseau d'accueil de jour des enfants	180'687.84		180'700.00		-12.16	
720.351.5	Régionalisation RAS	1'349.23				1'349.23	
73	SANTE PUBLIQUE	500.00		500.00			
730	SANTE PUBLIQUE	500.00		500.00			
730.365.7	L'enfant et l'hôpital	500.00		500.00			
8	SERVICES INDUSTRIELS	804'800.36	924'514.80	328'000.00	465'300.00	476'800.36	459'214.80
81	SERVICE DES EAUX	696'459.20	696'459.20	247'600.00	247'600.00	448'859.20	448'859.20
810	SERVICE DES EAUX	696'459.20	696'459.20	247'600.00	247'600.00	448'859.20	448'859.20
810.311	Achat de compteurs et matériel	98'751.70		75'975.00		22'776.70	
810.314	Entretien réseau	95'131.80		70'000.00		25'131.80	
810.314.2	Entretien BH	8'030.55		30'000.00		-21'969.45	
810.318	Analyses, prestations de service	19'473.38		15'000.00		4'473.38	
810.318.5	Honoraires, expertises	18'663.08		20'000.00		-1'336.92	
810.322	Intérêts des emprunts	4'205.25				4'205.25	
810.331	Amortissement oblig. patr. adm.	10'000.00		25'625.00		-15'625.00	
810.380.4	Attribution au fonds de réserve adduction						
	d'eau	431'203.44				431'203.44	
810.390	Imputations	11'000.00		11'000.00			
810.411	Produit des abonnements		140'764.95		186'750.00		-45'985.05
810.427	Location des compteurs		10'089.85		12'100.00		-2'010.15
810.434	Taxes de raccordement		20'557.13		8'000.00		12'557.13
810.435	Consommation d'eau		53'967.45		40'750.00		13'217.45
810.436.2	Remboursements de frais		910.45				910.45
810.451	Participation canton		5'504.00				5'504.00
810.469	Dons et legs		431'203.44				431'203.44
810.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve		33'461.93				33'461.93
82	SERVICE ELECTRIQUE	29'017.76	148'732.20	7'700.00	145'000.00	21'317.76	3'732.20
820	SERVICE ELECTRIQUE	29'017.76	148'732.20	7'700.00	145'000.00	21'317.76	3'732.20
820.310	Imprimés, fourn. bureau, annonces	816.49				816.49	
820.312	Electricité	22'914.61		200.00		22'714.61	
820.314	Entretien micro-centrale	286.66		2'500.00		-2'213.34	
820.390	Imputations	5'000.00		5'000.00			
820.411	Produit vente énergie		125'875.25		145'000.00		-19'124.75
820.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve		22'856.95				22'856.95
84	SERVICE DU CHAUFFAGE A DISTANCE	79'323.40	79'323.40	72'700.00	72'700.00	6'623.40	6'623.40
840	SERVICE DU CHAUFFAGE A DISTANCE	79'323.40	79'323.40	72'700.00	72'700.00	6'623.40	6'623.40
840.312.1	Achat de copeaux	20'977.25		23'000.00		-2'022.75	
840.312.2	Achat de mazout	15'267.65		4'000.00		11'267.65	
840.314.1	Entretien des installations	9'976.38		6'500.00		3'476.38	
840.380.1	Attribution au fonds de réserve "CAD"	28'102.12		34'200.00		-6'097.88	
840.390	Imputations	5'000.00		5'000.00			
840.411	Produit vente énergie		79'323.40		72'700.00		6'623.40

Compte	Désignation	Compte	es 2022	Budget 2022		Ecart 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'307'763.57	81'737.37	1'178'615.00	69'500.00	129'148.57	12'237.37
2	FINANCES	1'005'338.98	5'563'488.89	978'083.00	5'138'709.00	27'255.98	424'779.89
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'076'337.19	791'780.01	889'265.00	777'810.00	187'072.19	13'970.01
4	TRAVAUX	2'629'518.15	984'491.45	2'423'925.00	1'001'000.00	205'593.15	-16'508.55
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	890'198.71	510'137.31	913'345.00	456'500.00	-23'146.29	53'637.31
6	POLICE	302'850.20	61'364.65	293'790.00	21'300.00	9'060.20	40'064.65
7	SECURITE SOCIALE	894'574.07		983'532.00		-88'957.93	
8	SERVICES INDUSTRIELS	804'800.36	924'514.80	328'000.00	465'300.00	476'800.36	459'214.80
	TOTALISATION	8'911'381.23	8'917'514.48	7'988'555.00	7'930'119.00	922'826.23	987'395.48
	Résultat	6'133.25			58'436.00	64'569.25	

Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2022	Débit	Crédit	31.12.2022
91	*** A C T I F ***	4514601060-04	17/500/070 06	17'798'279.83	4EI064IEE7 04
91	J**** ACTIF****	15'462'963.91	17 599 873.20	17 798 279.83	15'264'557.34
910	DISPONIBILITES	3'384'493.73	9'188'518.46	8'904'471.89	3'668'540.30
9100	Caisse	6'627.75	19'627.95	21'864.35	4'391.35
9101	Comptes de chèques postaux	177'511.25	295'099.90	300'916.65	171'694.50
9102.1	B.C.V. c/c ordinaire	350'880.76	3'626.00	240'283.27	114'223.49
9102.2	Banque Raiffeisen, c/c no 740.04	1'397'844.64	8'716'283.17	8'015'562.82	2'098'564.99
9102.5	Raiffeisen, c/épargne 740.31 "Réserve tourisme"	679'108.69	169.78		679'278.47
9102.7	Raiffeisen, c/épargne 740.59 Fonds André Oguey	30'532.58	16'434.50		46'967.08
9102.83	B.C.V. c/placement no S 5261.63.72 Fonds Ami Dupertuis	66'304.30		0.85	66'303.45
9102.84	B.C.V. c/épargne+ no Z 5261.64.03 Fonds Ami Dupertuis	166'487.10	13.40		166'500.50
9102.9	Raiffeisen, c/épargne no 740.68 "Réserve collège Aigremont"	394'549.46	73'339.04	274'731.96	193'156.54
9102.91	Raiffeisen, c/épargne no 30074060 "Réserve CAD"	114'883.80	28.72		114'912.52
9102.92	B.C.V. c/trésorerie no Z 5341.15.03	-236.60	63'896.00	51'111.99	12'547.41
	•				
911	DEBITEURS	1'100'988.76	6'191'788.18	5'984'776.12	1'308'000.82
9111.1	Débiteurs - attente		72'499.31	72'499.31	
9111.2	Office des poursuites, frais	7'264.41	500.45	333.80	7'431.06
9111.3	Débiteurs - AISOL	49'522.49	3'089.50	52'611.99	
9111.6	ATALC - taxes de séjour		178'500.00	178'500.00	
9111.7	Débiteurs - Glissement de la Frasse		6'123.55	6'123.55	
9112	Recette des personnes physiques	770'450.49	3'211'345.53	3'145'153.34	836'642.68
9115	Autres débiteurs	273'751.37	2'674'303.95	2'484'128.24	463'927.08
9119.01	Impôt préalable TVA fonctionnement épuration		6'433.35	6'433.35	
9119.03	Impôt préalable TVA fonctionnement ordures		12'679.85	12'679.85	
9119.04	Impôt préalable TVA investissements ordures		3'251.65	3'251.65	
9119.05	Impôt préalable TVA fonctionnement eaux		17'748.69	17'748.69	
9119.06	Impôt préalable TVA investissements eaux		3'100.95	3'100.95	
9119.07	Impôt préalable TVA fonctionnement électricité		2'211.40	2'211.40	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	710'725.50	102'850.00		813'575.50
9123	Terrains et bâtiments	413'335.50	102'850.00		516'185.50
9123.2	Fonds André Oguey - terrains et bâtiments	297'390.00			297'390.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'564'254.58	1'128'436.35	1'515'142.12	1'177'548.81
913	Actifs transitoires	1'086'824.87	926'786.03		875'845.24
9139			926 ⁻ 786.03 36 ⁻ 062.95		
9139.2	Impôt anticipé Impôt fédéral anticipé supputé	36'186.40 441'243.31	165'587.37	36186.40	36'062.95 265'640.62
3133.3	importeueral afficipe suppute	441 243.31	100 001.31	341 190.00	203 040.02

Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2022	Débit	Crédit	31.12.2022
914	INVECTICATION DE DATRIMOINE ADMINISTRATIC	015701604.04	0001000 07	112021000 70	011741004 01
-	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8'579'634.34	988'280.27	1'393'889.70	8'174'024.91
9141.15	Réfection route des Voëttes	145'000.00		37'000.00	108'000.00
9141.2	Réfection Grand-Rue Le Sépey	849'465.65		230'550.00	618'915.65
9141.29	Réfection route des Voëttes - En Mimont	24'476.90		5'000.00	19'476.90
9141.3	Réfection partielle de la route des Layets	195'400.00		8'500.00	186'900.00
9141.432	Réfection du réseau EU les Mosses, préavis no 2/2019	29'733.55	19'184.80		
9141.44	Travaux de réfection du réseau routier, préavis no 5/2016	694'050.90		29'000.00	665'050.90
9141.45	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 2	248'219.75		9'900.00	238'319.75
9141.47	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 8/18	231'200.00		8'600.00	222'600.00
9141.48	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 10/18	230'593.30		8'700.00	221'893.30
9141.5	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 12/18	446'063.95		15'390.00	430'673.95
9141.53	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 3/20	628'934.95		21'690.00	607'244.95
9141.54	Travaux de réfection du réseau routier- préavis 13/20	294'070.15		10'150.00	283'920.15
9141.55	Réfection route des Voëttes, préavis 9/2021	191'835.96	46'539.90	168'963.00	69'412.86
9141.56	Installations photovoltaïques bâtiment déchetterie	9'184.77	53'693.70	62'878.47	
9141.57	Travaux réfection ch. Terreaux 3/2022		74'124.55	4'940.00	69'184.55
9141.58	Travaux réfection routiers ch. de Cergnat 5/2022		293'515.70	19'570.00	273'945.70
9143.38	Bâtiment intercommunal scolaire, construction	1'888'794.59		132'221.86	1'756'572.73
9143.491	Chalet des Soeurs Vurlod, 2ème étape	151'995.30		151'995.30	
9143.51	Travaux dans les Alpages et retaurant du Lac Lioson	50'133.95		3'590.00	46'543.95
9143.52	Maison de commune, terrasse 5/2021	67'105.35	18'700.00	35'480.00	50'325.35
9143.53	Collège d'Aigremont, sécurisation et aménagement 9/2022		60'864.55	60'864.55	
9144.3	Réfection du réseau séparatif des eaux claires aux Chenevièr	168'291.24		10'000.00	158'291.24
9144.41	Plan directeur de la distribution de l'eau, préavis no 8/17	20'000.00	26'169.00		46'169.00
9145.1	Forêts et pâturages	1'634'848.85			1'634'848.85
9146.01	Véhicule pour la voirie VW T6 transporter	26'400.00		13'200.00	13'200.00
9146.02	Véhicule multifonctions, Knüsel Rigitrac 95	92'784.45		46'400.00	46'384.45
9149.1	Archives communales préavis 7/2022		14'065.38		14'065.38
9149.7	Révision du PGA communal	103'060.25		103'060.25	
9149.71	Nouveaux plans d'affectation	33'637.30	34'404.40		68'041.70
9149.8	Etude de développement d'infrastructures les Mosses	49'134.37		49'134.37	
9149.81	Phase II étude développement infrastructure les Mosses	17'394.30	347'018.29	93'693.55	270'719.04
9149.9	Enneigement mécanique aux Mosses, préavis no 14/2018	21'440.55	5 11 0 10 120	11 000.30	21'440.55
9149.91	Jardin du souvenir et gestion des cimetières, préavis no 13	36'384.01		4'500.00	31'884.01
045		4001007.00			4001007.00
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	122'867.00			122'867.00
9152.11	Prêt Tir Sportif Mosses	6'500.00			6'500.00
9153	Titres et papiers valeurs	116'367.00			116'367.00

Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
•		01.01.2022	Débit	Crédit	31.12.2022
					1510011555
92	*** P A S S I F ***	-15'462'963.91	11'690'415.41	11'482'361.99	-15'264'557.34
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-1'081'690.92	9'761'758.79	9'420'727.60	-740'659.73
9200	Créanciers	-992'869.67	8'894'950.29	8'564'266.87	-662'186.25
9200.1	Créanciers - AVS/AI/APG		139'986.15	139'986.15	
9200.11	Créanciers - Prévoyance professionnelle		241'257.95	241'257.95	
9200.12	Créanciers - Assurances maladies et accidents		39'228.30	39'228.30	
9200.13	Créanciers - 13ème salaires		56'900.40	56'900.40	
9206	Congélateur - dépôt	-3'580.00	20.00	120.00	-3'680.00
9206.2	Police - dépôt clé	-360.00			-360.00
9206.3	Taxes de séjour	-83'341.25	326'663.25	315'835.48	-72'513.48
9206.5	Système d'accès maison de commune	-1'020.00	20.00	100.00	-1'100.00
9206.6	Garantie de loyer	-520.00			-520.00
9206.7	Dépôt clés			300.00	-300.00
9209	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Epuration		37'714.10	37'714.10	
9209.2	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Ordures		18'243.91	18'243.91	
9209.4	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Electricité		6'774.44	6'774.44	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-6'955'491.17	1'400'080.00	1'125'000.00	-6'680'411.17
9221.15	BCV - avance à terme no R 5140.41.43	-1'181'250.00			-1'106'250.00
9221.16	BCV - avance à terme no H 5346.40.73	-490'800.00	21'200.00		-469'600.00
9221.17	BCV - avance à terme no S 5351.29.33	-326'800.00	14'200.00		-312'600.00
9221.19	BCV - avance à terme no Z 5356.30.99	-490'800.00	21'200.00		-469'600.00
9221.2	BCV - avance à terme no S 5365.59.63	-843'000.00	36'400.00		-806'600.00
9221.21	C.I.P prêt no 300303.1	-350'000.00	20'000.00		-330'000.00
9221.22	C.I.P prêt no 300466.1	-243'000.00	10'800.00		-232'200.00
9221.23	BCV - avance à terme no H 5374.50.63	-208'341.17	9'200.00		-199'141.17
9221.24	BCV - avance à terme no S 5495.74.59	-622'900.00	21'680.00		-601'220.00
9221.7	Fondation Bonzon-Burlet - prêt	-245'000.00			-245'000.00
9221.8	Etat de Vaud - prêt LADE Espace nordique	-134'100.00	16'900.00		-117'200.00
9221.9	Etat de Vaud - prêt LPR Espace nordique	-219'500.00	28'500.00		-191'000.00
9221.93	Postfinance SA - prêt no 004261	-1'600'000.00			-1'600'000.00
923	ENGAGEMENTS ENVERS DES FONDS SPECIAUX	-813'778.63	0.85	18'369.65	-832'147.43
9233.1	Fonds des écoles	-250'717.80		1'921.75	-252'639.55
9233.2	Fonds de l'infirmière visiteuse	-2'346.85			-2'346.85
9233.3	Fonds André Oguey	-327'922.58		16'434.50	-344'357.08
9233.8	Fonds Ami Dupertuis	-232'791.40	0.85	13.40	-232'803.95
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-110'068.43	106'582.86	55'631.19	-59'116.76
9259	Passifs transitoires	-110'068.43	106'582.86	55'631.19	-59'116.76
3233	i uodio iiuligitolico	-110 000.40	100 302.00	33 031.13	-55 110.70

Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2022	Débit	Crédit	31.12.2022
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	-4'754'366.10	418'479.31	862'633.55	-5'198'520.34
9280.2	Réserve défense civile	-335'175.00	14'165.15		-321'009.85
9280.3	Réserve adduction d'eau	-1'042'674.42	33'461.93		-1'440'415.93
9280.4	Réserve ordures ménagères	-1'121.87	00 101100	32'586.14	-33'708.01
9280.5	Réserve épuration	-516'595.61		178'011.05	-694'606.66
9282.1	Réserve entretien des cimetières	-4'800.00			-4'800.00
9282.11	Réserve entretien cimetière de Cergnat (Succ. Pichard)	-5'000.00			-5'000.00
9282.12	Réserve réfection des Routes	-385'782.09			-385'782.09
9282.14	Réserve Soeurs Löffler	-3'219.55			-3'219.55
9282.15	Réserve Echo de la Montagne	-3'375.00			-3'375.00
9282.16	Réserve commission de sécurité	-3'897.72			-3'897.72
9282.17	Réserve pour le Tourisme	-742'100.00		69'869.78	-811'969.78
9282.2	Réserve chemin AF Echenards	-18'200.00			-18'200.00
9282.2	Réserve pour l'énergie	-368'915.45	71'044.08	32'713.57	-330'584.94
9282.21	Réserve chemins forestiers	-3'705.60			-3'705.60
9282.22	Réserve Fonds d'entretien Collège d'Aigremont	-467'231.23	299'808.15	34'215.20	-201'638.28
9282.24	Réserve chauffage à distance	-150'988.52		28'130.84	-179'119.36
9282.25	Réserve rénovation bâtiments locatifs	-380'000.00			-380'000.00
9282.26	Réserve temple de Cergnat			50'210.14	-50'210.14
9282.41	Réserve entretien et rénovation ENAV	-50'000.00			-50'000.00
9282.42	Réserve syndicat élevage bovin			5'693.39	-5'693.39
9282.95	Réserve péréquation	-120'495.00			-120'495.00
9282.99	Réserve débiteurs-impôts	-151'089.04			-151'089.04
929	CAPITAL	-1'747'568.66		6'133.25	-1'753'701.91
9290	Capital	-1'747'568.66		2 100120	-1'747'568.66
9291	P.P. courant	1111 000.00		6'133.25	-6'133.25

Titres et papiers valeurs

Nombre	Intitulé	Valeur nominative	Valeur nominale	Valeur au bilan	Valeur réelle
1	CRIDEC SA	1'000.00	1'000.00	1'000.00	0.00
45	actions Satom SA	100.00	4'500.00	4'500.00	0.00
122'392	Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA	1.00	122'392.00	6'120.00	6'120.00
1	Banque Raiffeisen	200.00	200.00	200.00	200.00
2	Tunnel du Grand-St-Bernard SA	500.00	1'000.00	1'000.00	0.00
320	Banque Cantonale Vaudoise	1.00	320.00	320.00	22'656.00
2'878	Romande Energie Holding SA	25.00	71'950.00	70'700.00	3'860'220.00
1	Groupe CGN SA	25.00	25.00	1.00	2.50
7'763	Transports Publics du Chablais SA	1.00	7'763.00	776.00	1'552.60
1	Radio Chablais SA	100.00	100.00	3'500.00	0.00
1	RCR Publicité SA	100.00	100.00	0.00	0.00
1	La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers	250.00	250.00	250.00	0.00
40	Club Alpin Suisse	100.00	4'000.00	4'000.00	0.00
2	Office vaudois de cautionnement agricole société coopérative	100.00	200.00	0.00	0.00
	Groupement forestier Leysin-Les Ormonts		24'000.00	24'000.00	24'000.00
	TOTAUX		237'800.00	116'367.00	3'914'751.10

Récapitulation des investissements 2022

Compte	Libellé	Solde au 01.01.2022	Travaux	Amortissements	Subventions	Participation de tiers	Reprise de réserve	Solde au 31.12.2022
9141.15	Réfection route des Voëttes	145'000.00	0.00	37'000.00	0.00	0.00	0.00	108'000.00
9141.20	Réfection Grand-Rue Le Sépey	849'465.65	0.00	230'550.00	0.00	0.00	0.00	618'915.65
9141.29	Réfection route des Voëttes - En Mimont	24'476.90	0.00	5'000.00	0.00	0.00	0.00	19'476.90
9141.30	Réfection partielle de la route des Layets	195'400.00	0.00	8'500.00	0.00	0.00	0.00	186'900.00
9141.432	Réfection du réseau EU les Mosses, préavis no 2/2019	29'733.55	19'184.80	48'918.35	0.00	0.00	0.00	0.00
9141.44	Travaux de réfection du réseau routier, préavis no 5/2016	694'050.90	0.00	29'000.00	0.00	0.00	0.00	665'050.90
9141.45	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 2	248'219.75	0.00	9'900.00	0.00	0.00	0.00	238'319.75
9141.47	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 8/18	231'200.00	0.00	8'600.00	0.00	0.00	0.00	222'600.00
9141.48	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 10/18	230'593.30	0.00	8'700.00	0.00	0.00	0.00	221'893.30
9141.50	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 12/18	446'063.95	0.00	15'390.00	0.00	0.00	0.00	430'673.95
9141.53	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 3/20	628'934.95	0.00	21'690.00	0.00	0.00	0.00	607'244.95
9141.54	Travaux de réfection du réseau routier- préavis 13/20	294'070.15	0.00	10'150.00	0.00	0.00	0.00	283'920.15
9141.55	Réfection route des Voëttes, préavis 9/2021	191'835.96	46'539.90	4'960.00	164'003.00	0.00	0.00	69'412.86
9141.56	Installations photovoltaïques bâtiment déchetterie	9'184.77	52'407.26	0.00	13'404.90	0.00	48'187.13	0.00
9141.57	Travaux réfection ch. Terreaux 3/2022	0.00	74'124.55	4'940.00	0.00	0.00	0.00	69'184.55
9141.58	Travaux réfection routiers ch. de Cergnat 5/2022	0.00	293'515.70	19'570.00	0.00	0.00	0.00	273'945.70
9143.38	Bâtiment intercommunal scolaire, construction	1'888'794.59	0.00	132'221.86	0.00	0.00	0.00	1'756'572.73
9143.491	Chalet des Soeurs Vurlod, 2ème étape	151'995.30	0.00	151'995.30	0.00	0.00	0.00	0.00
9143.51	Travaux dans les Alpages et retaurant du Lac Lioson	50'133.95	0.00	3'590.00	0.00	0.00	0.00	46'543.95
9143.52	Maison de commune, terrasse 5/2021	67'105.35	0.00	16'780.00	0.00	0.00	0.00	50'325.35
9143.53	Collège d'Aigremont, sécurisation et aménagement 9/2022	0.00	60'864.55	0.00	0.00	35'788.36	25'076.19	0.00
9144.3	Réfection du réseau séparatif des eaux claires aux Chenevière	168'291.24	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	158'291.24
9144.41	Plan directeur de la distribution de l'eau, préavis no 8/17	20'000.00	26'169.00	0.00	0.00	0.00	0.00	46'169.00
9145.1	Forêts et pâturages	1'634'848.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'634'848.85
9146.01	Véhicule pour la voirie VW T6 transporter	26'400.00	0.00	13'200.00	0.00	0.00	0.00	13'200.00
9146.02	Véhicule multifonctions, Knüsel Rigitrac 95	92'784.45	0.00	46'400.00	0.00	0.00	0.00	46'384.45
9149.10	Archives communales préavis 7/2022	0.00	14'065.38	0.00	0.00	0.00	0.00	14'065.38
9149.7	Révision du PGA communal	103'060.25	0.00	103'060.25	0.00	0.00	0.00	0.00
9149.71	Nouveaux plans d'affectation	33'637.30	34'404.40	0.00	0.00	0.00	0.00	68'041.70
9149.8	Etude de développement d'infrastructures les Mosses	49'134.37	0.00	49'134.37	0.00	0.00	0.00	0.00
9149.81	Phase II étude développement infrastructure les Mosses	17'394.30	329'624.74	0.00	76'300.00	0.00	0.00	270'719.04
9149.9	Enneigement mécanique aux Mosses, préavis no 14/2018	21'440.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	21'440.55
9149.91	Jardin du souvenir et gestion des cimetières, préavis no 13	36'384.01	0.00	4'500.00	0.00	0.00	0.00	31'884.01
	Totaux	8'579'634.34	950'900.28	993'750.13	253'707.90	35'788.36	73'263.32	8'174'024.91





2022 I PARC EN BREF

Rapport des activités du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

1. Paysage

1.1 Paysage

En 2022 le paysage a été thématisé de diverses manières, projets et actions menées sur le sujet : participation au groupe de pilotage du projet *Seniors et paysage* de Château-d'Œx avec animation de deux ateliers, animation de deux autres ateliers dans un autre contexte. Le thème paysage était aussi présent lors de *Parc en Fête* par le biais d'une carte géante comportant des éléments paysagers emblématiques du Parc, carte élaborée par les écoles. Le paysage fait également l'objet de plusieurs articles dans les médias du Parc.

1.2 Arbres fruitiers

108 arbres ont été plantés avec pour chacun un contrat de taille chez 52 acquéreurs dans le Parc. Un cours de taille fruitière a été donné à Epagny rassemblant 50 participants. Une action jus de pomme avec les écoles à l'automne a permis à 14 classes (de 1H à 9H) de récupérer des pommes et en tirer 695 litres de jus pour leurs ventes de classes.

1.3 Forum des forestiers

Un forum des forestiers a été réalisé sur la commune de Haut-Intyamon sur le thème des risques et responsabilités liés aux arbres sénescents proches des infrastructures. Des intervenants des cantons de Vaud et Fribourg, de l'OFEV, de la Ville de Lausanne et de l'Université de Fribourg ont renseigné les 28 personnes du monde forestier qui y ont participé.

1.4 Jardins durables

Une journée sur le thème du jardin a été organisée à Corbeyrier, avec un cours de fauche le matin, les visites du jardin communautaire de Vers-Cort et du jardin botanique de Saint-Triphon l'après-midi. 10 personnes y ont participé. La bourse aux plantons du 21 mai à Château-d'Œx a permis à 50 personnes d'échanger leurs plants. Un cours sur l'entretien des jardins en faveur de la biodiversité a été donné par Jérôme Gremaud pour les paysagistes du Parc, cours auquel 4 paysagistes ont participé.

1.5 Relais nature et paysage

Outre le suivi des trois relais nature et paysage existants, deux projets de relais sont toujours en suspens (marais aux Mosses et Châtaigneraie Villeneuve-Veytaux). Un nouveau concept de valorisation du patrimoine dans l'Intyamon (naturel et culturel) a été élaboré. Basé sur les itinéraires existants et intégrant un outil de réalité augmentée, il vise à impliquer les partenaires locaux. La promotion économique du canton de Fribourg a été consultée en vue d'un potentiel financement. Le projet de signalétique patrimoniale de la vallée de la Jogne a été redéveloppé en synergie avec le projet de sentier des traditions vivantes et en collaboration avec les nouvelles personnes responsables des communes concernées. Les textes ont été relus par des spécialistes et une vision locale a permis de définir les emplacements des panneaux. Les démarches d'autorisation en collaboration avec les communes (rôle de coordination par la commune de Val-de-Charmey) ont été planifiées.

1.6 Animations nature et paysage

Environ 2900 personnes ont été touchées par les actions de sensibilisation du Parc complémentaires au *Parc à la carte* et au projet écoles :

Environ 2620 personnes ont été touchées par 47 actions de sensibilisation nature et paysage, complémentaires au Parc à la carte (1420 adultes et 1200 enfants), auxquelles il faut ajouter environ 285 personnes touchées lors de 18 jours de sensibilisation dans le domaine de la durabilité dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture et de la filière bois (210 adultes, lors de formations professionnelles ou grand public, et 75 enfants). A titre d'exemples, une animation pour le passeport vacances de la Gruyère sur *Traces et empreintes* et du Pays d'Enhaut sur les abeilles sauvages ont chacune touché 20 enfants; le Parc a tenu un stand lors du *Festival Au Pays des Enfants* sur les *Traces et empreintes* faisant jouer quelque 750 enfants; trois classes du Parc ont bénéficié d'une animation gratuite sur les abeilles sauvages avec construction de

petits nichoirs ainsi que celle sur les traces et empreintes. Trois classes sont venues participer aux relevés de la barrière à batraciens aux Mosses. 5 classes de gymnase sont venues découvrir des thèmes proposés par le Parc.

Pour soutenir l'animation *Traces et empreintes*, le flyer destiné au jeu éponyme de Vounetse a fait l'objet d'un tirage à part.

76 bénévoles ont en outre été mobilisés sur des actions nature paysage, pour un total de 179 journées de travail, sans compter les bénévoles de Volontaire Montagne actifs dans l'agriculture.

1.7 Projets spécifiques

Une deuxième étape du projet de requalification paysagère dans l'objet Vanil Noir à l'inventaire fédéral des paysages a été franchie. Quelques 75 m du mur en pierre sèche du Sori ont été restaurés, 4 érables sycomores ont été plantés, la restauration du tronçon inférieur du sentiers des Morteys a été terminée et 5 nouveaux portails traditionnels en bois ont été posés.

Différentes démarches exploratoires ont été également menées :

- Elaboration d'une demande de réfection du mur du Pré à Château-d'Œx le long d'une voie de communication historique (IVS)
- Réflexions sur la mise en valeur des pâturages boisés (avec le Service des forêts et de la nature et le SANU)
- Réflexions sur la problématique de l'autoclavage des toitures en tavillons (projet de recherche).

2. Biodiversité

2.1 Espèce cible

Un flyer présentant les mesures favorables au lézard agile, espèce choisie pour 2022-2023, a été imprimé, appuyé par divers articles parus dans les médias du Parc.

Les deux barrières à batraciens ont de nouveau été installées ; celle d'Enney a permis de récolter 573 batraciens (majoritairement des crapauds communs) et celle des Mosses 2'781 batraciens (majoritairement des grenouilles rousses).

L'action hirondelles a été renouvelée sur les communes de Haut-Intyamon et de Rossinière. 163 nids ont été posés en 2022 sur 14 bâtiments avec pose de planchettes adaptées en dessous des nids (85 mètres linéaires). Le suivi des nichoirs montre un taux d'occupation des nids artificiels de 54%.

2.2 Prévention du dérangement de la faune

Au niveau des signataires de la charte d'engagement volontaire, on compte trois nouveaux signataires pour un total 33 signataires. Une formation continue biodiversité et sports et loisirs (23 participants) dans le cadre du projet *Mava formation* a été donnée à Château-d'Œx. Trois nouvelles fiches traitant des comportements responsables ont été élaborées à propos de la découverte des narcisses, du camping-car et camping sauvage. Une fiche sur les sports aquatiques est en préparation. Une nouvelle fiche a mis en lumière les zones de tranquillité de la partie vaudoise du Parc. Les autres fiches par loisir ou par zone sont en cours d'actualisation.

12 bâches sensibilisant aux bons comportements ont été posées aux points de départ des itinéraires de ski de randonnée et de raquettes à neiges (choix des sites avec les surveillants de la faune). 11 classes ont été sensibilisées par *Nature et Loisirs*. Un projet pilote ambassadeurs nature en collaboration avec les deux autres parcs vaudois a été lancé donnant lieu à 35 demi-journées de sensibilisation terrain effectuées dans la réserve du Vanil Noir (collaboration Pro Natura et SFN) et dans la zone alluviale du Ramaclé, touchant entre 600 et 1000 randonneurs.

2.3 Plantes exotiques envahissantes

Le Parc coordonne la lutte contre les néophytes sur son territoire, en collaboration avec les communes. Plusieurs actions ont été réalisées : 17 ha de rives ont été traitées et 28 ha ont été prospectés. Les observations sont systématiquement annoncées à *Infoflora*. La population a été sensibilisée par une action citoyenne, un tout-ménage dans la région du Pays-d'Enhaut et par la diffusion du dépliant édité en 2021.

2.4 Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique

Le Parc continue de soutenir la création ou la revitalisation de plans d'eau. En 2022, il a réalisé 6 créations d'étangs, 3 revitalisations et une vingtaine de visites et conseils chez les particuliers.

Le service de conseil et le soutien à la plantation de haies indigènes et arbres isolés a permis la plantation de 1736 arbres et arbustes en 2022, sensibilisant environ 139 personnes.

2.5 Développement de projets spécifiques et exploratoires

Initié en 2021, le Parc a terminé en 2022 l'analyse de la qualité écologique des étangs d'altitude, une synthèse des 50 biotopes visités a été établie et présentée aux cantons de Vaud et Fribourg, ainsi qu'au Karch. Suite à la demande de la DGE-Biodiv du canton de Vaud, le Parc a accepté de relever le défi d'évaluer la qualité des sources présentes sur la partie vaudoise de son territoire. Au final, ce sont plus de 400 sources qui ont pu être évaluées avec la méthode OFEV et la participation de 26 bénévoles actifs sur le terrain. Une stagiaire a spécialement été engagée pour la gestion de ce travail. La fondation MAVA a permis de co-financer 13 mesures en faveur d'espèces forestières comme la rosalie des alpes et autres insectes du bois mort, la bécasse et la gélinotte des bois, les reptiles et les espèces de lisières étagées.

3. Agriculture

3.1 Rencontre agricole

Les rencontres agricoles de 2022 ont été organisées en mars sur la thématique de l'autonomie fourragère.

3.2 Réseaux écologiques et projets qualité

Le Parc continue de suivre les quatre projets de réseaux écologiques et qualité paysage présents sur son territoire. En 2022, un projet final du réseau de l'Intyamon a dû être rendu et un projet pilote de ProConseil Les Communs a démarré avec un groupe de travail composé d'une quinzaine de membres du réseau écologique Pays-d'Enhaut – Les Mosses. Celui-ci vise à réfléchir, avec les agriculteurs-trices, sur l'avenir de ces projets et à proposer des améliorations concrètes en faveur de la biodiversité en milieu agricole.

3.3 Gestion durable des prairies et pâturages

Le Parc a rencontré le Parc Jura Vaudois pour échanger sur la question de la durabilité dans l'agriculture. Une recherche sur les outils existants pour analyser la durabilité des exploitations (outils RISE / SMART) a été menée.

3.4 Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires

Un inventaire des chantiers a été réalisé pour la collaboration avec *Volontaires Montagne* du SAB : 37 chantiers annoncés pour 2022. Ce volontariat a permis de mobiliser 37 groupes et 34 bénévoles individuels qui ont effectués au total 907 journées de bénévolat au service de l'agriculture de montagne et de l'économie alpestre dans le Parc. Le SAB a d'ailleurs choisi le Parc pour une sortie annuelle avec la visite de l'abattoir des Moulins.

4. Tourisme

4.1 Gestion tourisme du Parc

La commission tourisme a été reconstituée et intègre désormais la direction de *Jaun Tourismus*, *Gstaad Tourismus*. Des formations présentant les nouveautés touristiques du Parc à l'ensemble des collaborateurs des OTR et des prestataires des Relais infos a été menée en 2022. Le projet inter-parcs de la *Rando des trois parcs* Zweisimmen – Gruyères a été repensé, avec la création d'une brochure et d'un site internet dédié.

4.2 Itinéraires et offres de tourisme pédestre

Après 8 ans d'existence, une mise à jour conséquente de l'application des *Vias du fromage* a été mise en œuvre afin d'en assurer le bon fonctionnement. Une fois le processus achevé, la version 2 des *Vias du fromage* sera disponible pour la belle saison 2023.

Les ventes des offres liées aux 3 tours ont principalement concerné le *Tour du Comté de Gruyères* avec 53 forfaits. A celles-ci s'ajoutent la première vente du forfait *En famille sur les routes historiques du Gruyère AOP* (4 forfaits vendus) ainsi que la première vente du forfait *A la découverte de la Jogne* (2 forfaits vendus). Tout comme en 2021, la vente de forfaits dans le cadre de sorties d'entreprises (36 forfaits) permet un bon bilan global. La vente des forfaits représente pour cette année un chiffre d'affaires total de 14'864.-, dont 13'137,8 ont été reversés à nos différents prestataires (hébergement, location e-bike et pique-nique).

4.3 Relais infos et Points i

Tous les contenus du Relais infos de Gruyères ont été créés et validés pour une installation à l'office du tourisme à la fin mars 2023. Le Parc compte un total de 22 Points i installés à travers son territoire.

4.4 Avenir du tourisme d'expérience

Dans un sens exploratoire, une réflexion a été menée au sujet de l'évolution du tourisme d'expérience avec pour objectif de faire évoluer la vision des offres du Parc et le maintenir dans son rôle d'innovation. La notion de tourisme transformationnelle se retrouve ainsi au centre du concept réalisé en 2022. Ce dernier pose les bases de nouveaux champs d'action compatibles avec nos objectifs stratégiques dans le domaine du tourisme. Des contacts ont été pris pour identifier les potentiels partenaires et possibilités de création d'un projet pilote allant dans le sens des conclusions du concept. Il est prévu de réaliser un premier projet pilote en 2023.

4.5 Accessibilité universelle

En 2022, une brochure dédiée aux offres accessibles dans le Parc a été éditée avec le soutien de la Loterie Romande. Cette brochure comprend quatre offres spécialement conçues pour les personnes en situation de handicap et l'adaptation pour personnes en situation de handicap de nombreuses autres offres.

En collaboration avec Morges région et le Réseau des parcs suisses, deux formations en accessibilité et tourisme ont été mises en œuvre à destination entre autres, du personnel du Parc et de ses partenaires touristiques.

Le Parc a accompagné la mise sur pied d'une journée de loisirs accessibles à tous en collaboration avec les structures spécialisées actives dans la région que sont *Loisirs Pour Tous*, *Différences solidaire* et l'association *Capdenho*.

4.7 Coaching d'entreprises

En 2022, le second volet du projet de collaboration avec *TéléCharmey* s'est achevé avec la création d'un espace didactique et ludique autour des traditions de la saison d'alpage et comprenant de six activités réparties autour du sommet et d'un film illustrant la saison d'alpage au travers du quotidien de la famille Piller qui estive à Vounetse.

Une nouvelle version du jeu des traditions vivantes du Parc a également été conceptualisée et produite dans le cadre de cette collaboration. Une version pour téléphones mobiles se trouve à Vounetse uniquement, alors qu'une version mobile a été créée pour l'animation de stands du Parc.

5. Produits et économie de proximité

5.1 Entreprises partenaires et label Parc Produit

Après avoir donné lieu à de nombreux échanges entre parcs, le concept *Entreprises partenaires* a été développé par la coordination conformément au cadre proposé par le Réseau des parcs suisses. Il est le premier de Suisse à avoir été validé par la *Commission nationale entreprise partenaire*, le 20 octobre 2022. La phase test dans le domaine du tourisme a été poursuivie ; le processus a été conduit avec 5 nouvelles entreprises (hôtels et B&B) jusqu'aux entretiens d'audit/accompagnement. Des démarches ont été entamées auprès de paysagistes, de certaines entreprises de la filière bois et des partenaires du label Produit des parcs suisses.

Le Parc s'est impliqué activement dans les étapes préparatoires, puis s'est engagé dans la phase pilote lancée par l'OFEV pour tester de nouvelles exigences nationales du label Produit des parcs suisses sur les critères de durabilité. La phase test a été lancée dans le Parc auprès de 12 partenaires du label Produit et 4 exploitations agricoles en tant que fournisseurs de matières premières.

Les conventions et les certifications des 25 producteurs partenaires du label Produit des parcs suisses font l'objet d'un contrôle constant, en collaboration étroite avec les marques régionales *Pays-d'Enhaut Produits Authentiques, Terroir Fribourg* et *Vaud certifié d'ici*. En 2022, deux nouveaux producteurs ont signé une convention de partenariat label Produit des parcs suisses : *L'Abeille des Préalpes* à Charmey et la *Fromagerie de Jaun*. La *Miellerie de L'Alliaz* est sortie du label car elle a développé son rucher en dehors du périmètre du Parc. Au total, 24 producteurs sont partenaires du Parc pour 200 produits certifiés (soit 25 nouveaux titres).

5.2 Filière bois

Le Parc a réuni à deux reprises les acteurs de la filière bois du Parc pour un échange au sein de la commission bois. Il a contribué à l'information et à la promotion du label *Bois suisse* en prenant part activement au stand de Lignum FR et de la filière bois fribourgeoise lors du Comptoir Gruérien du 28 octobre au 6 novembre. Il a promu sur ses réseaux de la mise de bois de Forêt Gruyère (une partie significative des grumes en provenance du Parc) et accompagné diverses initiatives du Groupement forestier du Pays-d'Enhaut (xylothèque, sentier forestier, toilettes sèches en bois du Parc). Une collecte d'informations sur les volumes et produits bois des scieries du Parc en vue de la création d'une plateforme de promotion du bois du Parc a été menée avec les sept scieries concernées.

Au niveau sensibilisation, des visites d'entreprises bois par les écoles du Parc ont été facilitées (cf. projet Ecole 2022-2023) et un article de fond pour le *Parc'Info* sur la problématique de la biodiversité en forêt et de la valorisation bois dans le Parc a été élaboré à plusieurs mains.

5.3 Promotion d'image Entreprises partenaires du label Produit des parcs suisses

Le Parc se concentre sur la promotion d'image du label Produit des parcs suisses en lien avec les produits certifiés. De nouveaux outils de promotion ont été édités en 2022 pour répondre aux demandes de matériel du Parc et des prestataires : papier alimentaire, cabas et paquets en carton aux couleurs du Parc ont été développés. Un shooting *produits phare* et *photo d'ensemble* a été réalisé.

Un nouveau dépliant présentant les producteurs et la marque Parc a été édité et tiré à 4'000 exemplaires. Ce dépliant répond à la demande des consommateurs sur les stands qui sont avides d'informations sur les produits et leurs producteurs. Il sera en outre encarté dans le journal du Relai infos de Gruyères sur les produits.

La participation du Parc à divers marchés et salons met en valeur des produits et l'image même du Parc. En 2022, le Parc a tenu un stand lors de cinq manifestations : à la *Fête du Fromage à Gruyères*, au *Marché bio* de Fribourg, au *Marché des parcs* à Berne, au *Salon des alpages* aux Diablerets, au *Salon des Goûts et Terroirs* de Bulle où le Parc assure la coordination du stand des parcs suisses.

Les produits du Parc sont associés régulièrement à des activités, événements liés à d'autres projets du Parc, comme Parc en Fête à Gruyères, Savurando dans le Pays-d'Enhaut, une initiation à la dégustation de fromage à L'Etivaz, les États généraux du Parc à Albeuve.

Des planchettes du Parc ont été mises en vente et des pique-niques ont été proposés lors de diverses activités ou randonnées, principalement en lien avec le programme *Parc à la carte.*

6. Energie et mobilité

6.1 Politique énergétique régionale

Dix conventions *Enercoach* ont été signées entre les communes impliquées et le Parc pour assurer le suivi de la comptabilité énergétique des bâtiments communaux. Ce suivi pourra démarrer pour ces communes en 2023 et sera assuré par le Parc. L'objectif de la mesure est d'assurer une vision énergétique globale du Parc immobilier communal sur le territoire du Parc et de faciliter la priorisation des mesures de rénovation/optimisation pour les communes.

6.2 Promotion de la mobilité durable

Le Parc, par son expertise et son soutien, a participé activement dans plusieurs projets de mobilité durable.

- Le projet de banc-stop *Je te pouce* dans le cadre du projet *Seniors* de Château-d'Œx a pour but la mise en place de bancs sur lesquels les personnes en attente signifient aux automobilistes qu'ils ont besoin d'une prise en charge volontaire. Le projet se poursuit en 2023 avec comme objectif la pose de bancs dans le centre de Château-d'Œx.
- Sur sollicitation de la commune de Corbeyrier, en décembre 2022, le Parc a organisé et piloté une séance entre les différentes autorités pour valoriser l'axe de l'Hongrin avec priorité aux mobilités douces et gestion du trafic individuel motorisé.
- La Parc, en collaboration avec la banque Raiffeisen et Pays-d'Enhaut Région, a participé à la mise en service en décembre 2022 d'un emplacement de car-sharing *Mobility* en gare de Château-d'Œx (véhicule électrique). Un soutien du Parc sur cinq ans a été conclu avec la banque Raiffeisen pour cette nouvelle offre.

6.3 Mobilité durable et tourisme

Une phase test en collaboration avec *Bus alpin* pour un transport à la demande entre le village de Charmey et le parking du Gros Mont a été réalisée sur 8 week-ends en septembre et octobre 2022. 20 clients ont réservé 10 trajets. Les résultats médiocres peuvent s'expliquer par une phase test très courte, tributaire des conditions météorologiques et différentes manifestations qui ont lieu pendant la même période (Bénichon et Désalpe). Le projet devrait être reconduit durant l'été 2023.

Le Réseau des parcs suisses, en collaboration avec *Alliance SwissPass* et *Destination Nature Suisse*, a lancé une action visant à encourager le voyage en transport publics dans les parcs suisses : d'août à octobre, les voyages aller-retour en transports publics ont été offerts pour les visiteurs venant passer au moins trois nuits dans un hébergement entreprises partenaires du Parc ou prestataires de l'un de nos forfaits. Dix hébergements sur le territoire du Parc ont participé à l'action. Seuls 2 billets aller-retour ont été vendus via l'un de nos hébergements. Ce faible résultat s'explique par la contrainte des 3 nuitées minimum qui ne correspond pas à la réalité de nos régions qui sont davantage visitées lors de séjours de plus courte durée.

7. Sensibilisation

7.1 Projet école

69 classes ont terminé le projet 2021-22 sur la thématique de la forêt comme milieu naturel et 68 classes ont débuté le projet 2022-23 sur la forêt et le bois comme ressources.

Le Parc a accompagné diverses initiatives favorisant l'enseignement en extérieur : la mise en place de deux canapés forestiers dans l'Intyamon, l'appui aux initiatives de valorisation des pommes (récolte et transformation en jus) ainsi que la finalisation des sentiers pédagogiques en collaboration avec le Centre de compétence en éducation plein air de la HEP-VD.

Au niveau réseautage et échange d'expérience, le Parc collabore activement au réseau des acteurs extrascolaire EDD de *Education 21* et avec le *Centre de compétence outdoor education* de la HEP-VD ainsi qu'au sein groupe éducation du Réseau des parcs suisses.

7.2 Parc à la carte

En 2022, la brochure *Parc à la carte* a été éditée à 8'000 exemplaires, c'est-à-dire 1'500 de plus qu'en 2021. Le programme 2022 comprend 47 offres différentes proposées pour la plupart à plusieurs dates et représentant ainsi un total de 98 animations programmées. La mise en page de la brochure 2022 a été repensée entièrement. Des pictogrammes y indiquent désormais de manière plus précise les possibilités d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. De même, une brochure spécifiquement dédiée aux offres accessibles a été extraite du *Parc à la carte* (lien avec le projet 4.5).

2022 est la nouvelle année record en termes de fréquentation. Sur 98 animations programmées, 67 ont pu se dérouler (68%) et ont engendré 1250 visites dont 915 adultes et 336 enfants. Ces chiffres sont les plus hauts depuis la création du programme, dépassant de 11% la fréquentation record de 2018, ce qui confirme la nette reprise post corona.

Les résultats financiers de 2022 sont plutôt bons, avec 25'103.- encaissés dont 18'196.- reversés aux prestataires, laissant une marge appréciable de 6'908.-. Il est cependant important de rappeler que la préparation de la brochure et le suivi des réservations et ventes n'est pas comptabilisé dans ces chiffes et que le projet reste globalement déficitaire.

7.3 Journée du Parc

Une journée du Parc a été organisée à Gruyères le 25 juin 2022. Intitulée *Parc en Fête !*, cette manifestation a marqué d'une pierre blanche les 10 premières années du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut. Elle a également permis de recevoir officiellement la labellisation pour les 10 prochaines années des mains de l'OFEV.

Durant cette journée, différentes activités ont permis de montrer la diversité du Parc : un marché des producteurs, des concerts de sociétés de chant et de musique, des saynètes en patois, des démonstrations d'artisanat de forge, de sellerie, de tavillonnage et de boissellerie. La partie officielle a été lancée par un cortège où ont défilé toutes les bannières des communes avec leurs autorités, ainsi que les invités appartenant aux instances cantonales et fédérales. Cette journée a réuni quelque 800 personnes dans la ville médiévale.

8. Territoire en réseau

8.1 Coopération avec les collectivités publiques et régions

Deux forums des communes ont eu lieu en 2022 :

- le 17 mars, avec la participation des cantons, sur les responsabilités des communes envers la charte 2022-2031, les attentes des cantons et sur ce que les autorités municipales attendent du Parc pour favoriser leurs propres actions dans les domaines nature et paysage, climat, énergie et économie durable, et soutien aux initiatives locales en faveur de la durabilité
- le 15 septembre, sur la présence visuelle du Parc dans les communes et dans leur communication (en vue de l'actualisation du concept de signalétique du Parc).

Deux séances ont eu lieu entre les directions des parcs vaudois et la DGE (biodiv et finances) du canton de Vaud. Le 21 septembre, à Corbeyrier, la COREG, réunion de tous les collaboratrices et collaborateurs de la DGE actifs dans l'est vaudois, a consacré une journée d'échanges et visites au Parc.

Une relation régulière est en place avec Pays-d'Enhaut Région dans différents domaines selon l'accord qui les lie. Des échanges thématiques ont eu lieu avec l'Association régionale de la Gruyère (ARG), Chablais Région et la Bergregion Obersimmental Saanenland.

En 2022 le Parc a obtenu le label *Vaud+ Ambassadeur*, octroyé par Vaud Promotion, sur la base d'une certification autour de 23 critères.

Le Réseau des parcs suisses apporte un cadre de concertation et appui intéressants pour ses membres. Le Parc participe aux activités du Réseau dans le cadre des projets (*ERFA*, en particulier dans les domaines du SIG, des produits et entreprises partenaires, du tourisme et de la communication), des deux assemblées annuelles des directrices et directeurs et de l'assemblée des présidents. Le Parc s'est en outre engagé dans la Commission nationale *Entreprises partenaires* et dans les groupes de travail sur la vision du tourisme durable et sur la communication des valeurs. Le président et une délégation de la coordination ont participé à la journée d'échange entre les parcs suisses et le philosophe Baptiste Morisot.

Les trois parcs vaudois ont significativement intensifié leur coopération, au niveau des directions comme autour de certains projets, notamment celui des Ambassadeurs nature.

Le Parc participe depuis 2022 au Réseau des parcs bernois, qui est venu le visiter le 22 août à Saanen, Abländschen, Jaun et Charmey.

8.2 SIG

Le SIG, système d'information géographique, du Parc est au service des projets. Il s'inscrit dans le cadre proposé par le Réseau des parcs suisses (licences, formation continue et coaching). Les données du SIG produites par le Parc sont dans la mesure du possible mises à disposition des différents centres de cartographie concernés.

8.3 Recherche et exploration

Le Parc fait partie des quatre parcs d'importance nationale sélectionnés comme zone d'étude pour le projet de recherche *ValPar.CH*. Les liens avec les différents instituts partenaires du projet ont pu être renforcés lors d'une excursion organisée fin août pour les participants d'un congrès international d'écologie basé à Genève. A cette occasion, les résultats préliminaires du projet *ValPar.CH* ont été présentés aux participants et aux collaborateurs du Parc.

Le Parc a aussi collaboré au projet de recherche et sensibilisation *D-GAME* en collaboration avec le *Centre de recherche interdisciplinaire sur la montagne*. Il vise à développer une méthode originale d'éducation au développement durable pour les élèves des écoles post-obligatoire avec une démarche réflexive, interactive et orientée vers des actions concrètes à mener avec les acteurs du territoire.

Projet de recherche tavillons durables : suite à une vision locale de réfection de toiture en tavillons autoclavés, une séance de réflexion avec le Fonds suisse de paysage et la Haute école du bois de Bienne a permis de tracer les lignes d'un projet de recherche sur les impacts de ces pratiques et leurs alternatives.

9. Communication

9.1 Stratégie de communication

La stratégie de communication a été mise en œuvre selon le projet 2022, dans la mesure de l'avancée possible des dossiers et des ressources – humaines et financières – à disposition. Outre la mise en œuvre de la stratégie annuelle, la *communication générale* regroupe différentes actions de communication institutionnelle et de communication interne. Une nouvelle base de données photographique a été mise en place. Le software *LightRoom* est petit à petit complété avec les photos que contient le serveur. Fin 2022, plus de 10'000 photos étaient importées et référencées (tags).

Une page présentant le Parc et les contributions aux objectifs de protection de la nature a été élaborée à la demande de l'Etat de Vaud pour le site web de la DGE-BIODIV.

Des t-shirts et casquettes avec le logo du Parc ont été édités, notamment pour les bénévoles du programme *Volontaires montagne*. Des gobelets en plastique de 2,5 dl et 1 dl, réutilisables, avec le logo du Parc, ont été produits. Ils sont utilisés lors des événements et prêtés sur demande à des partenaires. Le Parc a poursuivi sa refonte visuelle avec une nouvelle charte graphique. Chaque impression effectuée 2022 a été adaptée : *Parc à la carte, Parc'info*, rapport annuel, dépliant, journal de relais, affiche, panneau, roll up, cartes de visite.

En 2022, deux éditions de Parc'info (en juillet et en décembre) ont été publiées avec une partie des articles traduits en allemand. Les éditions 27 et 28 ont été tirées chacune à 21'500 exemplaires et fait l'objet d'une distribution tout ménage sur tout le territoire du Parc, y compris l'entier des communes de Montreux, Veytaux et Villeneuve.

En 2022, la lettre d'information du Parc a été envoyée à 11 reprises. Chaque lettre d'information est envoyée à environ 2300 personnes. En rationalisant en 2022 les heures d'envoi, le taux d'ouverture a augmenté, dépassant chaque mois (excepté en août) les 50%.

Le rapport d'activités du Parc publié en mai 2021 a été imprimé à 200 exemplaires afin d'être distribué en version papier aux membres présents à l'assemblée du Parc. Un lien direct vers la version numérique a été envoyé à chaque membre sur la convocation à l'assemblée générale.

9.2 Adaptation communication au nouveau périmètre du Parc

Certaines pages du site web ont été traduites en allemand. Des panneaux existant ont été traduits en allemand. Un roll up présentant le territoire a été réédité.

9.3 Signalétique

Un forum des communes a été organisé le 15 septembre à Albeuve autour de la présence visuelle du Parc dans les communes. Les représentants ont été consultés, un nouveau concept signalétique verra le jour en 2023. Des démarches concernant l'installation des panneaux d'accueil restants ont été entreprises auprès des communes pour les emplacements Caux, Chamby et Corbeyrier, Rougemont, Jaun, Châtel-sur-Montsalvens et Gruyères. Une modification du visuel des panneaux a été apportée, deux tariers des prés ont été ajoutés à l'existant. Une réflexion a également été menée par un groupe de travail autour des panneaux OFEV, des panneaux thématiques du Parc (présentation générale du Parc, prairies fleuries, mesures biodiversité…) et de l'appui apporté sur demande aux partenaires (parcours didactiques…). Le bureau de Château-d'Œx est signalé depuis mars 2022.

9.4 Site internet

Au total, le site du Parc a enregistré 90'024 visiteurs en 2022, soit 21'258 de plus qu'en 2021 (68'766). La navigation sur mobile (51%) dépasse toujours un peu plus la navigation sur ordinateur (46%). 53% des visiteurs entrent sur le site par une recherche, 34.1% par l'URL direct.

En 2022, la communication via les réseaux sociaux a poursuivi son essor et s'est concentrée sur les trois réseaux principaux utilisés en 2021 : *Facebook* (3575 abonnés, 143'421 comptes atteints par les 133 publications), *Instagram* (1719 abonnés, 60 postes et 44 stories publiés), et *LinkedIn* (1155 abonnés, 19 posts publiés et 490 interactions générées).

En 2022, la chaîne *YouTube* a principalement été utilisée comme support de diffusion de vidéos qui sont, par la suite partagées, sur les autres réseaux sociaux. Les 5 retransmissions de conférences enregistrées sur *Zoom* (avec l'accord des conférenciers·ères) ont été postées sur *YouTube* après un court montage.

10. Gestion

10.1 Association

La nouvelle charte du Parc 2022-2031 est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2023, avec le nouveau périmètre à 17 communes, mettant fin au statut de communes candidates que portaient encore Corbeyrier, Gruyères, Jaun et Saanen (pour Abländschen) bien qu'elles aient été totalement intégrées à la vie du Parc depuis 2020. Ce renouvellement du label Parc d'importance nationale a été fêté le 25 juin à Gruyères en présence notamment de Madame Katrin Schneeberger, directrice de l'OFEV, ainsi que de Béatrice Métraux, conseillère d'Etat vaudoise, et de Didier Castella, conseiller d'Etat fribourgeois.

L'association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut compte 827 membres au 31 décembre 2022 : 675 membres individuels, 88 entreprises, 47 membres collectifs et ses 17 communes.

En 2022, le conseil du Parc a siégé 3 fois et le comité à 8 reprises (plus 5 séances de délégations *ad hoc* pour les statuts, les locaux ou la succession de la direction). Les réunions des commissions et groupes de projet attestées par 45 procès-verbaux et notes de séance témoignent de l'importance que le Parc accorde à la concertation et la coordination avec ses partenaires et autres représentants de la population ou de l'économie de son territoire : au total, environ 130 personnes ont été sollicitées par l'équipe de coordination en 2022. Sans compter les états généraux, organisés le 23 novembre à Albeuve, qui portaient sur le tourisme durable.

La première assemblée conduite par Patrice Borcard a eu lieu le 9 juin à Rougemont, précédée d'une visite de la Xylothèque du Groupement forestier du Pays-d'Enhaut. L'assemblée a adopté une révision des statuts, notamment pour l'intégration formelle des nouvelles communes et adaptation des organes du Parc à la nouvelle situation. Elle a élu pour 5 ans son conseil, avec Patrice Borcard, président, et Vincent Grangier, vice-président.

Le comité a bénéficié de l'appui précieux du service des ressources humaines de la commune de Montreux pour établir une analyse de la gouvernance de la coordination du Parc et l'accompagner lors de la définition du profil de la future direction du Parc. Au final, le Conseil du Parc a opté pour une co-direction (2x 80%) travaillant avec son équipe sur les bases de la gouvernance partagée. Un poste a été mis au concours en décembre 2022.

Conseil et comité du Parc au 31.12.2022 :

Simon RAUBER, représentant de Jaun

Igor RINALDI, représentant de Veytaux

André REICHENBACH, représentant de Rougemont

Jean-Claude ROCH, président de la commission nature

Le conseil et le comité (*) du Parc (situation décembre 2022)

Patrice BORCARD, Grandvillard, président (*) Vincent GRANGIER, Montbovon, vice-président (*)

Membres

Cédric BERTSCHY, représentant de Châtel-sur-Montsalvens (*) Albert BOSSY, Lessoc Valentin CHARRIERE, représentant de Crésuz Suzanne COSANDEY, représentante de Grandvillard Véronique DEY, représentante de Bas-Intyamon (*) Sarah DELLEY, Pro Natura, Fribourg Rémy FISCHER, représentant d'Ormont-Dessous Flourentzos FLOURENTZOU, Glion Irina GOTE, représentante de Montreux (*) Cosette HÄMMERLI, représentante de Château-d'Œx Nicolas HAYMOZ, représentant Haut-Intyamon Martin HEFTI, représentant de Saanen Claude HENCHOZ, Château-d'Œx (*) Pierre LOMBARDO, représentant de Gruyères Jean-Samuel MARMILLOD, Rossinière Sophie MORET, représentante de Val-de-Charmey Laura PAPAUX, présidente de la commission agricole Cerniat Nicolas PASQUIER, Bulle Dominique PYTHOUD, représentant de Villeneuve

Jean-Louis ROSSIER, président de la commission bois Guillaume SCHNEUWLY, Bulle Barbara SCHOPFER, représente de Rossinière (*) Monique TSCHUMI, représentante de Corbeyrier Martin VON DER AA, Villeneuve (*)

(*) membres du comité

Les représentant·e·s des cantons de Vaud, Fribourg et Berne et les coordinateurs sont invités permanents aux séances du conseil.

Les commissions et les groupes de projet

Le Parc fonctionne avec des commissions ; elles étaient en 2022 au nombre de huit, plus des groupes de projet.

Les commissions statutaires :

Commission nature, président Jean-Claude Roch Commission agriculture, présidente Laura Papaux

Commission tourisme, sous la responsabilité de Florent Liardet

Les autres commissions :

Commission bois, président Jean-Louis Rossier

Groupe de coordination de lutte contre les plantes exotiques envahissantes, sous la responsabilité de Cindy Ramel

Commission énergie, sous la responsabilité de Yves Baechler

Commission mobilité, sous la responsabilité de Yves Baechler

Groupe écoles du Parc, sous la responsabilité de Bruno Clément

Commission communication, sous la responsabilité de Christelle Grangier

Les groupes de projet complètent ces commissions, ils permettent la réalisation d'objectifs précis, de projets ou d'actions (par exemple le projet Savurando).

10.2 Coordination

L'année a été marquée par le décès subit de Patrick Rudaz, coordinateur fondateur du Parc, le 27 janvier 2022.

François Margot ayant annoncé son départ pour fin juillet 2023 un cercle de direction transitoire a été mis en place avec Florent Liardet comme coordinateur adjoint et Sophie Overney Jacquillard comme responsable des ressources humaines. L'équipe a été renforcée dès le 1^{er} août par une collaboratrice pour la communication : Fanny Robatel (qui était stagiaire). Différents renforts et remplacements ont eu lieu au niveau des assistantes administratives suite à un congé maternité, Adeline Galley a intégré l'équipe le 1^{er} décembre, en remplacement de Méline Yersin qui a annoncé sa démission pour le 31 janvier 2023.

La formation continue des collaboratrices et collaborateurs complète les apports des échanges d'expérience et autres occasions de réseautage : en 2022, 13 membres de la coordination ont été concernés pour un total de 45 jours.

A la demande de la DGE Biodiv, canton de Vaud, le Parc a présenté pour la première fois un budget annuel pour 2023 (jusque-là, le budget cadre du plan de gestion faisait foi, le conseil du Parc validait les projets détaillés selon leur propre rythme). Une adaptation de la présentation des comptes a également été introduite.

L'équipe de coordination (au 31.12.2022)

La coordination régulière emploie 13 personnes, entourées de stagiaires et civilistes, ce qui représente 12 postes en équivalent plein temps.

François Margot (80%), coordinateur

Patrick Rudaz (80%), coordinateur, jusqu'au 27 janvier

Florent Liardet (80%), chef de projet tourisme et sensibilisation, coordinateur adjoint dès le 1er février

Yves Baechler (80%), chef de projet mobilité et développement durable

Bruno Clément (80%), chef de projet paysage, sensibilisation et filière bois

Baptiste Crausaz (80%), collaborateur tourisme

Marie Gallot-Lavallée (60%), cheffe de projet nature

Christelle Grangier (80%), cheffe de projet communication

Lea Megali (60% du 1^{er} janvier au 31 mai, dès le 1^{er} juin à 80%), cheffe de projet agriculture et biodiversité Sophie Overney Jaquillard (80%), responsable administrative et RH

Cindy Ramel (60%), cheffe de projet biodiversité et SIG

Fanny Robatel, (100% du 21 mars au 31 juillet) stagiaire communication, (100% dès le1^{er} août) collaboratrice communication

Caroline Rosat (70%), collaboratrice responsable produits

Méline Yersin (30% du 1^{er} janvier au 21 janvier, du 1 juillet au 31 octobre, 20% dès le 1^{er} novembre), assistante administrative

Pauline Martin (30% du 1er janvier au 30 juin), remplaçante assistante administrative

Adeline Galley (30% dès le 1er décembre), assistante administrative

La coordination a pu compter sur l'appui de stagiaires et civilistes en 2022 :

Clément Poncier (100% du 10 janvier au 3 avril, 83% du 4 avril au 23 juin), stagiaire secteur tourisme et communication

Guido Giannuzzi (100% du 5 juillet au 28 décembre), civiliste tourisme

Marine Berdoz (100% du 1er janvier au 30 juin), stagiaire nature paysage

Maud Fazzari (80% du 1er avril au 31 octobre), stagiaire nature

Sylvie Annet (100% du 26 septembre au 30 novembre, 80% dès le 1^{er} décembre), stagiaire nature paysage et durabilité

Arnaud Steiner (100% du 16 mai au 15 juillet), civiliste paysage et biodiversité